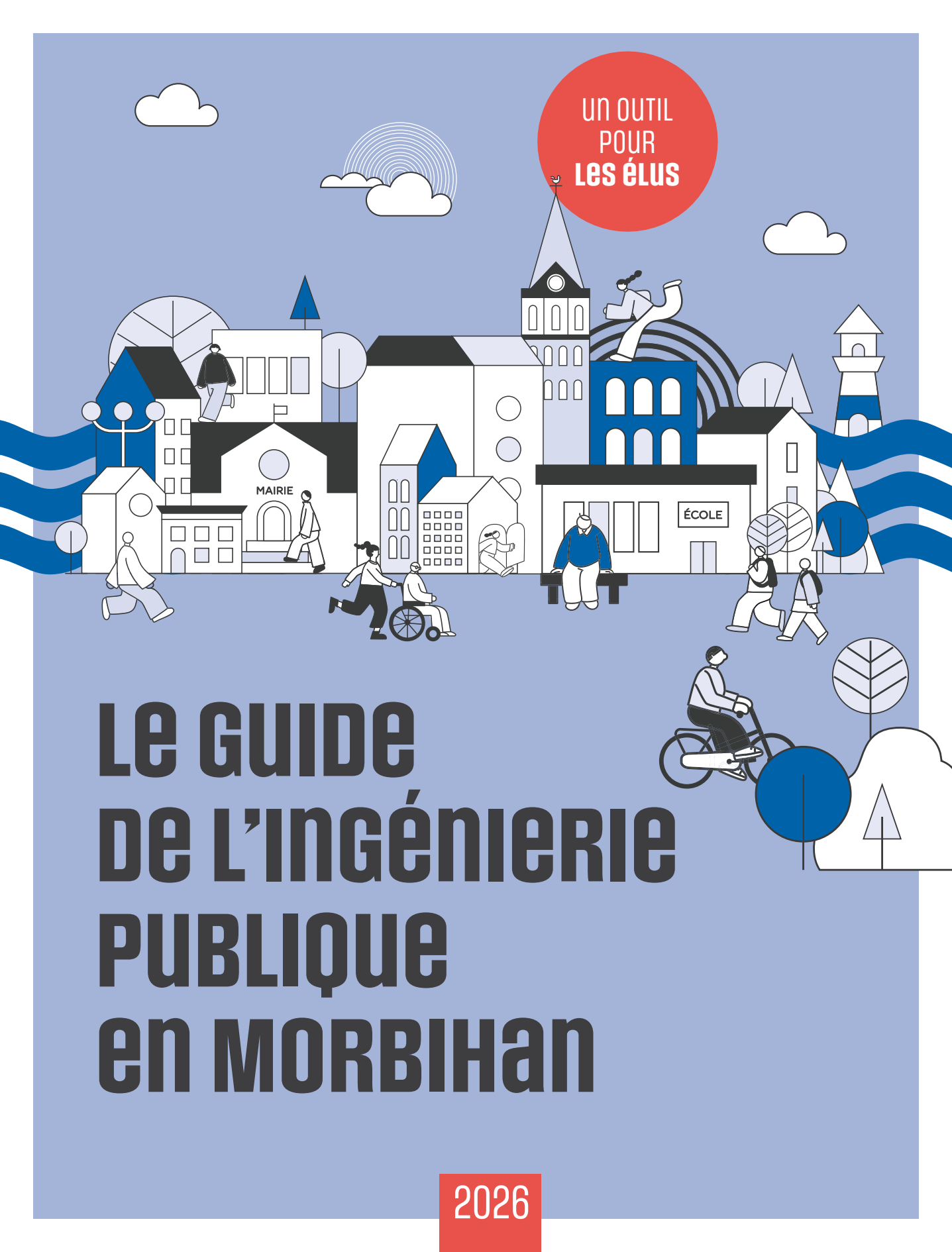


A stylized illustration of a town scene. In the background, there are various buildings including a church with a steeple, a town hall labeled 'MAIRIE', and a school labeled 'ÉCOLE'. A rainbow is visible in the sky. In the foreground, several people are depicted: a person walking, a person in a wheelchair being pushed, a person sitting on a bench, a person riding a bicycle, and a group of people walking. The scene is set against a light blue background with stylized clouds and waves.

UN OUTIL
POUR
LES ÉLUS

Le Guide de l'Ingénierie Publique en MORBIHAN

2026

Être maire, c'est incarner un projet pour sa commune. C'est assumer, au quotidien, des responsabilités toujours plus lourdes et exigeantes – adapter les équipements aux nouveaux usages, aménager les bourgs, accompagner les transitions économiques, sociétales et environnementales, maîtriser des finances communales sous tension. Ces défis, vous les connaissez mieux que quiconque. Vous les portez chaque jour. Ils façonnent votre mandat et, bien au-delà, le quotidien de ceux qui vous ont élu.

Pour vous accompagner, le Morbihan a uni ses forces : il a fait le choix d'une ingénierie publique renforcée, coordonnée, et désormais plus lisible. Gratuite, de qualité, elle est conçue pour vous soutenir dès le début de votre mandat.

Face à la multiplicité des partenaires – services du Département, syndicats mixtes, entreprises publiques locales, établissements publics, groupements d'intérêt public... – **ce guide vous donne les clés** pour transformer cette diversité en atout. Il vous permet d'identifier les bons interlocuteurs au bon moment, et de construire des projets adaptés à vos besoins.

Car un projet réussi est toujours un projet partagé. Ensemble, nous sommes à vos côtés pour en faire une réalité – avec exigence, pragmatisme, et toujours dans le respect de vos priorités locales.

Nous comptons sur votre engagement pour nos communes. Vous pouvez compter sur le nôtre.



• **David Lappartient,**
• Président du Département
• du Morbihan
•
•
•



• **Dominique Guégan,**
• Présidente du Conseil
• d'Architecture d'Urbanisme
• et de l'Environnement
• du Morbihan,
• Conseillère départementale



• **Fabrice Robelet,**
• Président de l'Association des
• Maires et EPCI du Morbihan,
• 8^e vice-Président
• du Département du
• Morbihan, maire de Brec'h

	P.5	Un guide créé par 3 partenaires
Un guide pourquoi ?	P.6	
	P.7	Mode d'emploi
Le territoire du Morbihan	P.8	
	P.10	Des définitions avant de se lancer
Trois acteurs pour un projet	P.11	
	P.12	Cartographie des acteurs par domaine d'expertise
	P.14	Aménagement du territoire, architecture, foncier et urbanisme
	P.26	Habitat, logement, services
	P.36	Énergies
	P.40	Eau, assainissement, milieux aquatiques
	P.45	Mer, littoral, ports
	P.48	Environnement et développement durable
	P.56	Mobilités
	P.61	Tourisme, patrimoine, culture
	P.68	Numérique et télécommunications
	P.71	Finances et conseils juridiques
	P.80	Gestion des risques et sécurité
L'ingénierie des intercommunalités morbihannaises	P.84	
	P.85	Les chambres consulaires
Les fiches projets	P.86	
	P.98	Remerciements

Un guide créé PAR 3 PARTENAIRES



LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

UNE ACTION TRANSVERSALE DANS DIVERS DOMAINES ET LE 1^{ER} PARTENAIRE FINANCIER DES COMMUNES

Insertion, Handicap, Solidarité, Tourisme, Habitat, Mobilités... Le Département est l'échelon de la transversalité et de la proximité, et devient ainsi, via ses dispositifs, un **interlocuteur privilégié** pour accompagner les communes du Morbihan.

www.morbihan.fr



L'AMF DU MORBIHAN

UNE ASSOCIATION & UNE PLATEFORME POUR LES ÉLUS LOCAUX

Association loi 1901, l'AMF 56 est un acteur au service des élus du territoire depuis 1907. Elle est reconnue pour sa proximité avec les équipes municipales et les maires, ainsi que pour ses conseils juridiques. Plus récemment, l'AMF 56 a développé une plateforme accessible sur adhésion, **recensant toutes les aides financières et les structures intervenant dans tous les domaines.**

www.amf-morbihan.fr

Plateforme de l'AMF du Morbihan
(code : 15564)

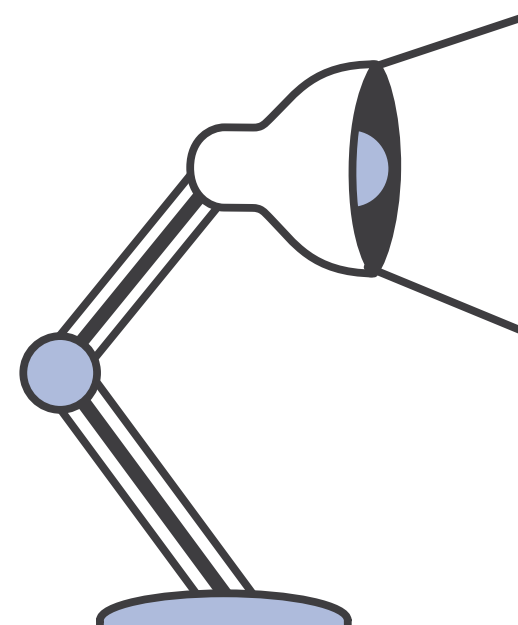


LE CAUE DU MORBIHAN

DE L'IDÉE AU PROJET... DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Depuis près de 50 ans, l'association accompagne les maires et équipes des communes adhérentes pour formaliser leur projet dans divers domaines : **aménagement d'espaces publics, construction ou rénovation d'équipements publics** (crèche, école, médiathèque, salle de sport, etc.), **renaturations et modalités d'organisation des déplacements, avis et conseils stratégiques...** Le CAUE intervient en amont des projets et oriente au mieux les communes vers les dispositifs existants afin de faciliter leurs réalisations.

www.caue56.fr



Un guide POURQUOI ?

Forts de leurs connaissances du territoire et de leurs compétences, le Conseil Départemental du Morbihan, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Morbihan (CAUE du Morbihan) et l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Morbihan (AMF 56) ont dressé le même constat : **les élus rencontrent de nombreuses difficultés face à la multitude d'acteurs locaux et la complexité des démarches à effectuer pour la réalisation de leur projet. Les trois partenaires ont donc décidé de créer un guide avec un triple objectif :**

PROPOSER

une vision globale, accessible et synthétique des acteurs mobilisables dans le Morbihan.

.....

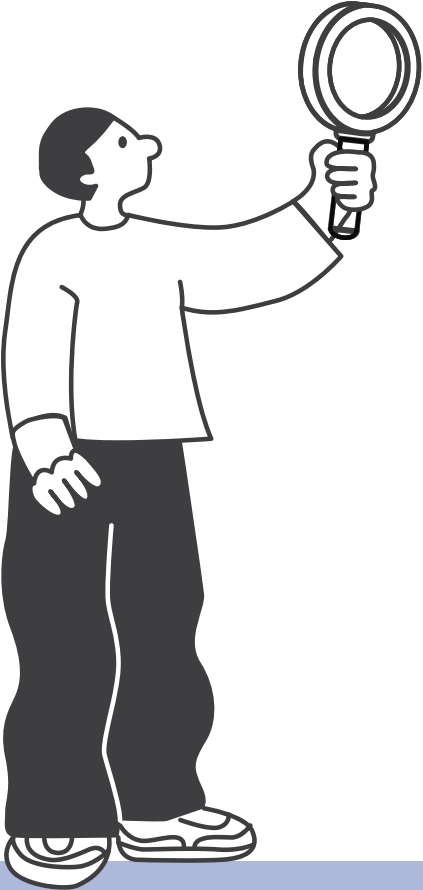
INFORMER

les maires, élus et techniciens des communes

.....

FAVORISER

la bonne interconnaissance des acteurs de l'écosystème départemental.



Mode D'EMPLOI

44
fiches acteurs

Les structures d'ingénierie sont présentées à travers les fiches acteur dans leurs domaines de prédilection. Selon leurs champs de compétences, ces structures peuvent aussi être mentionnées dans les encadrés « Pour aller plus loin ».

Pour compléter ce guide, il existe d'autres ressources...

AIDES TERRITOIRES

Plateforme numérique de l'État, via le ministère dédié à l'environnement, et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Ce site centralise les aides disponibles, gratuites ou payantes, applicables aux diverses étapes d'un projet. L'onglet cartographie permet de visualiser les aides spécifiques au Morbihan.

www.aides-territoires.beta.gouv.fr

LA PLATEFORME DE L'AMF DU MORBIHAN

Accessible aux Maires et Présidents d'EPCI ainsi qu'à leurs services (sur adhésion), cet espace recense toutes les aides présentes sur le territoire dans l'onglet *Plateforme d'aides publiques*, dont les données de la plateforme aides.territoires.fr.



Plateforme de l'AMF du Morbihan (code : 15564)



11

domaines d'ingénierie



44

fiches présentant les acteurs intervenant sur le département



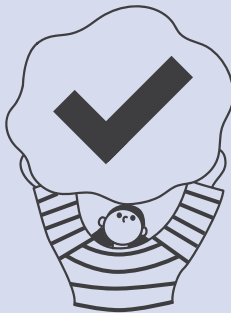
8

fiches-projet concrètes et inspirantes



9

labels

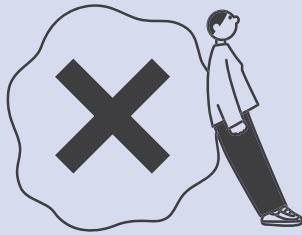


CE GUIDE

EST...

Une présentation de l'ingénierie publique morbihannaise : modalités d'interventions, types d'expertises en fonction des besoins, contacts

.....



CE GUIDE

N'EST PAS...

- Une liste exhaustive de tous les dispositifs d'aides
- Un guide de l'ingénierie intercommunale et infra-départementale

249
communes

dont 57 situées en bord de mer
et 9 sur des îles

Le territoire du MORBIHAN

21
cantons

6

circonscriptions

3

arrondissements

15

intercommunalités



Le Morbihan
s'étend sur **6 823 km²**

18 547 km de routes
et voies communales
(en 2022)

4 073 km de routes
départementales

830 km de côtes

57 ports maritimes

200 km de voies fluviales

14 500 places dans les ports

170 Plages

Habitants

- **776 103** Morbihannais
- **+ 4 759** habitants/an entre 2016 et 2022
- **2.06** personnes par ménages
- **337 509** actifs (15-64 ans)



Logement

- **486 769** logements dont
87 618 résidences secondaires
en 2022
- **74 %** de maisons
individuelles
- **39 061** logements
sociaux gérés par les
bailleurs sociaux

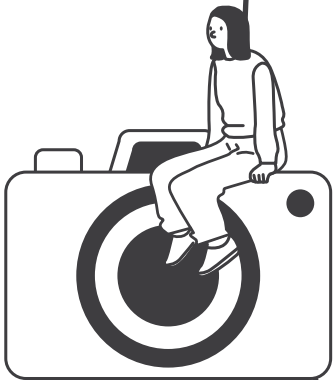


Scolarité et petite enfance

- **536** écoles
- **87** collèges
- **45** lycées
- **138** crèches dans 60 villes et communes

Tourisme, patrimoine et culture

- **2,89 millions** de touristes annuels (durée moyenne du séjour 5.6 nuits)
- **550 000** lits touristiques (dont 30 % d'hébergements marchands)
- **3** grands itinéraires vélo (V45, V8, V3)
- **7** Petites Cités de Caractère
- **Site mégalithique** classé à l'UNESCO
- **100** édifices et **6 000** objets protégés
- **15** Stations vertes
- **4** Villes et Pays d'art et d'histoire
- **1** Parc Naturel Régional : Le PNR du Golfe du Morbihan
- **1** Grand Site de France : Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon
- **265** bibliothèques et médiathèques dans le Morbihan



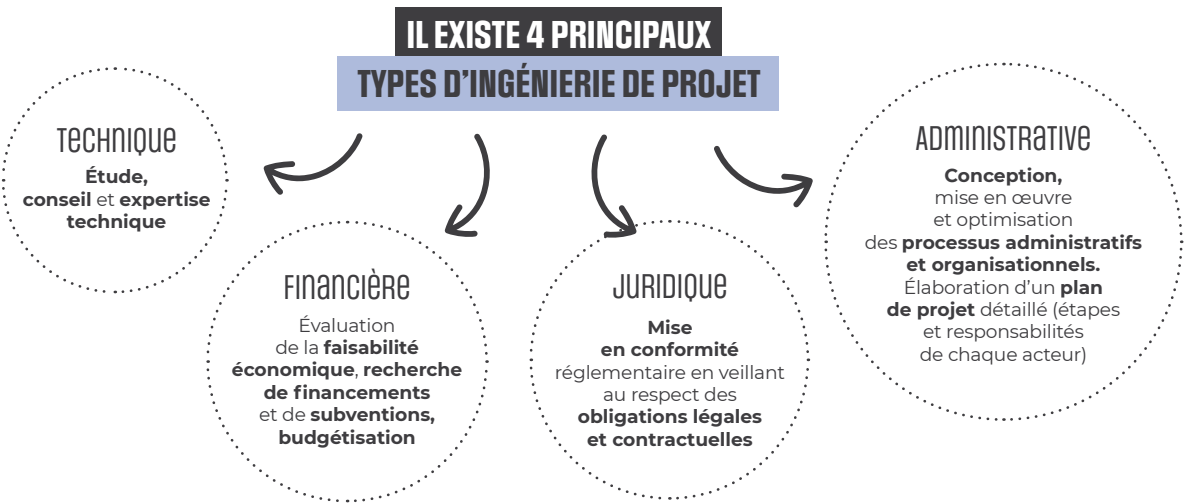
Des définitions avant de se lancer !

L'ingénierie publique c'est quoi ?

L'ingénierie territoriale regroupe l'ensemble des compétences et outils permettant de concevoir et mettre en œuvre des projets concrets, cohérents et durables, en tenant compte :

- des **acteurs locaux** : élus, habitants, entreprises, associations,
- des **ressources disponibles** : financières, humaines, naturelles,
- des **contraintes réglementaires** et des **enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels**.

L'expertise des spécialistes apporte un regard extérieur, expérimenté et technique pour sécuriser les procédures, bénéficier d'aides et de conseils, depuis l'idée du projet jusqu'à sa réalisation.



Trois acteurs pour un projet

La réussite d'un projet résulte souvent de l'intervention de 3 acteurs, de leurs compétences et obligations inscrites dans le Code de la Commande Publique (CCP) :

LE MAÎTRE D'OUVRAGE (MOA)

Personne **physique** ou **morale** qui commande et finance un projet. Il définit les besoins et supervise l'exécution des travaux. Il doit s'entourer de **prestataires** pour la bonne conduite du projet et peut confier à un mandataire tout ou partie de l'opération.

L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

Conseille et assiste le MOA tout au long du processus. Elle agit comme intermédiaire entre le MOA et MOE en garantissant le respect des exigences du projet.

LE MAÎTRE D'ŒUVRE (MOE)

Conçoit le projet du MOA et apporte son expertise jusqu'à la réception des travaux. Il coordonne le chantier et tous les corps de métiers.



ACT Assistance pour la passation des Contrats de Travaux

Consultation des entreprises, examen des candidatures reçues et préparation des mises au point des marchés permettant la passation des contrats de travaux.

AVP Avant-projet

Précisions sur la composition générale du projet, l'estimation provisoire des coûts et travaux, le calendrier. L'approbation de ces études fige le projet et donne l'avant-projet définitif.

CCTP Cahier des Clauses Techniques Particulières

Expression des besoins validés, exigences techniques, calendrier prévisionnel, coût prévisionnel, financement, modalité de réalisation et de concertation, dispositif de pilotage...

ÉTUDES D'ESQUISSES

1^{re} phase de conception et de propositions du MOE en réponse au programme d'opération du MOA.

PRO Étude de projet

Présentation des formes des éléments de construction : nature et caractéristiques des matériaux; conditions de mise en œuvre et d'implantation des ouvrages; raccordement aux réseaux... Cette étape permet d'établir un coût prévisionnel des travaux (investissement, exploitation) et un délai global de réalisation de l'ouvrage.

LES ÉTAPES DU PROJET



ÉTAPE 1 AMONT

- Enjeux et clarification de la commande
- Pré-étude de faisabilité
- Définition des étapes du projet et des intervenants



ÉTAPE 2 PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Études techniques (préalables)
- Enveloppe prévisionnelle
- Consultation MOE et élaboration du CCTP



ÉTAPE 3 OPÉRATIONNELLE

- Études d'esquisses, AVP, PRO, ACT par le MOE



ÉTAPE 4 RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Réception des travaux : décision unilatérale du MOA
- Inauguration, gestion et entretien
- Valorisation et promotion de la réalisation



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ARCHITECTURE, FONCIER ET URBANISME

- CAUE du Morbihan [p.16](#)
 - Morbihan Habitat – SPL Équipements du Morbihan [p.17](#)
 - UDAP [p.18](#)
 - DDTM [p.19](#)
- Département du Morbihan [p.20](#)
- EPF Bretagne [p.21](#)
 - SAFER [p.22](#)
- SemBreizh [p.23](#)

Pour aller plus loin :

- ANCT
- Banque des Territoires
- CEREMA
- Département du Morbihan
 - Géomètres Experts
 - Ingénierie des Intercommunalités
- Inovalys
- Morbihan Énergies
- Ordre des Architectes
- PNR du Golfe du Morbihan
 - Préfecture et Sous-Préfecture
 - Région Bretagne



EAU, ASSAINISSEMENT, MILIEUX AQUATIQUES

- Département du Morbihan [p.42](#)
 - Eau du Morbihan [p.43](#)
- Agence de l'eau Loire-Bretagne [p.44](#)

Pour aller plus loin :

- DDTM
- Ingénierie des Intercommunalités
- Inovalys

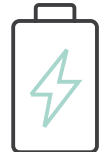


HABITAT, LOGEMENT, SERVICES

- Morbihan Habitat [p.28-29](#)
 - SOLiHA [p.30](#)
 - ADIL [p.31](#)
- DDTM-Anah [p.32](#)
- Département du Morbihan [p.33](#)
 - CAF 56 [p.34](#)
 - DDETS [p.35](#)

Pour aller plus loin :

- Action Logement
- ANCT
- Banque des Territoires
 - CAUE du Morbihan
 - DDTM
- EPF Bretagne
- Ingénierie des Intercommunalités
 - Morbihan Énergies
- Morbihan Habitat – SPL Équipements du Morbihan
 - SemBreizh
 - UDAP



ÉNERGIES

- Morbihan Énergies [p.38](#)

Pour aller plus loin :

- Breizh Alec
- DDTM
- Ingénierie des Intercommunalités
 - SemBreizh
- SEM 56 Énergies
- SPL- Morbihan Terra Data



MER, LITTORAL, PORTS

- CPM [p.46](#)
- Atout Ports [p.47](#)

Pour aller plus loin :

- CAUE du Morbihan
- CEREMA
- Conservatoire du littoral
- DDTM
- EPF Bretagne
- Ingénierie des Intercommunalités
- PNR du Golfe du Morbihan
 - SemBreizh
 - UDAP

Les structures peuvent intervenir dans plusieurs domaines : elles sont présentées par une fiche acteur dans leur domaine principal d'intervention, et sont mentionnées dans les autres domaines.



ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Département du Morbihan [p.50](#)
- PNR du Golfe du Morbihan [p.51](#)
- ABB [p.52](#)
- ADEME [p.53](#)
- Inovalys [p.54](#)
- ONF [p.54](#)

Pour aller plus loin :

- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Association des collectivités forestières du Morbihan
- CAUE du Morbihan
- CEREMA
- Conservatoire du Littoral
- DDTM
- EPF Bretagne
- Ingénierie des Intercommunalités
- SAFER



MOBILITÉS

- Département du Morbihan [p.58](#)
- CEREMA [p.59](#)

Pour aller plus loin :

- CAUE du Morbihan
- DDTM
- Ingénierie des Intercommunalités
- Morbihan Énergies
- Préfecture
- Réseau Vélo et Marche



TOURISME, PATRIMOINE, CULTURE

- Département du Morbihan [p. 62, 63, 64](#)
- ADT – Morbihan Tourisme [p.65](#)
- Office de la langue Bretonne [p.66](#)

Pour aller plus loin :

- ANCT
- Atout Ports
- Association des Architectes du Patrimoine
- CAUE du Morbihan
- Comité Régional du Tourisme
- CPM
- DDTM
- DRAC
- EPF Bretagne
- Ingénierie des Intercommunalités & Offices de tourisme
- Fondation du Patrimoine
- PNR du Golfe du Morbihan
- SemBreizh
- UDAP 56



NUMÉRIQUE ET TÉLÉ- COMMUNICATIONS

- Mégalis Bretagne [p.69](#)

Pour aller plus loin :

- Ingénierie des Intercommunalités
- SEM 56 Énergies
- SPL Morbihan Terra Data



GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ

- SDIS [p.82](#)
- ECTI [p.83](#)

Pour aller plus loin :

- Association des collectivités Forestières du Morbihan
- CEREMA
- Ingénierie des Intercommunalités
- ONF
- PNR du Golfe du Morbihan



FINANCES ET CONSEILS JURIDIQUES

- AMF [p.72](#)
- Département du Morbihan [p.73](#)
- Région Bretagne [p.74](#)
- Préfecture du Morbihan [p.75](#)
- DDFIP [p.76](#)
- ANCT [p.77](#)
- Banque des Territoires [p.78-79](#)

Pour aller plus loin :

- Bretagne Next

Cartographie PAR DOMAINE des acteurs D'EXPERTISE



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ARCHITECTURE, FONCIER ET URBANISME

La commune est au cœur du dispositif : elle délivre les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables) et peut élaborer le document d'urbanisme (PLU) lorsque cette compétence n'est pas exercée à l'échelle de l'inter-communalité via le PLUi, qui fixe les grandes règles d'usage des sols, d'habitat et de développement économique.

Le Département intervient en appui, notamment sur les politiques foncières, la solidarité territoriale ou l'ingénierie technique proposée par de nombreux acteurs départementaux (CAUE, SPL équipements du Morbihan, Morbihan Habitat...)

La Région, quant à elle, fixe les grandes orientations stratégiques (SRADDET) en matière d'aménagement, de mobilité et de transition écologique.

L'État conserve un rôle structurant : il définit les règles nationales (Code de l'urbanisme), veille à leur application et intervient sur les projets d'intérêt général. Il accompagne aussi les collectivités via ses services déconcentrés.

POUR UN maire

L'enjeu est de bien articuler à court, moyen et long terme, les projets communaux avec les dispositifs et réglementations existants. Il existe de nombreux acteurs pour être accompagné dans ces domaines complexes et techniques.



ASTUCES DE DEBUT DE mandat

- Faire l'inventaire des disponibilités foncières et immobilières de la commune,
- Se former pour comprendre les documents d'urbanisme et leurs obligations et appréhender les documents supra-communaux ainsi que les obligations de la loi Climat et résilience en lien avec le SCOT,
- Examiner la compatibilité entre les documents locaux et les stratégies supra-territoriales,
- Être attentif aux besoins de concertation et de communication.



CONTACTS

conseil@caue56.fr
02 97 62 40 90

caue56.fr

INGÉNIERIES

Technique, juridique,
administrative

MODALITÉS
D'INTERVENTION

Toutes les communes
et intercommunalités.

Adhésion :
0,35 €/habitant/an.

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

MISSIONS

DE L'IDÉE AU PROJET

Des experts, architectes et urbanistes accompagnent les communes dans leurs projets : **analyse des besoins, diagnostics et possibilités adaptés à chaque projet d'aménagement, de construction ou de réhabilitation.**

- Le CAUE aide à définir le projet et à trouver comment le réaliser.
- Diverses possibilités d'interventions : du simple conseil à l'étude de pré-faisabilité pour lancer les consultations nécessaires.
- Le CAUE assure aussi des visites, formations, sensibilisations...



AMONT

- Aide à clarifier les besoins, enjeux et orientations à prendre
- Conseils sur la marche à suivre et les acteurs à contacter
- Sensibilisation par des formations et visites d'opérations



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Étude de faisabilité et accompagnement à la pré-programmation
- Aide à la rédaction du CCTP et du choix du MOE (jurys de concours)



OPÉRATIONNELLE

- Accompagnement : conseils ponctuels



RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Valorisation et référencement du projet (fiches, visites, communications)

LES +

- Conseils personnalisés et adaptés à chaque projet et commune.
- Connaissance du territoire : dispose de dossiers sur presque toutes les communes.
- Production de guides et de fiches de références pour certains projets réalisés.
- Porte d'entrée pour être mis en relation avec d'autres acteurs.

Près de
50 ans

de présence
et d'accompagnement
sur le Morbihan

200

communes adhérentes

638

projets accompagnés
depuis 2020, soit une centaine
de projets accompagnés
par an



CONTACTS

p.menage@
morbihan-habitat.fr
amenagement@
morbihan-habitat.fr
02 97 46 59 82

INGÉNIERIES

Technique, financière,
juridique, administrative

MODALITÉS
D'INTERVENTION

Intervient sur toutes les
communes ou intercommunalités.
Consultation préalable pour
les opérations de plus de
60 000 € HT (marché public).

À NOTER

Les collectivités actionnaires
de la SPL Équipements
du Morbihan bénéficient
d'un accès direct, sans mise
en concurrence.
L'ingénierie de
Morbihan Habitat
est mobilisable par
l'ensemble des collectivités,
dans le cadre de la
commande publique.

38

opérations réalisées
par la SPL depuis
sa création en 2014,
dont 19 en mandat

27

opérations en cours
pour la direction
Aménagement et Assistance
aux collectivités
de Morbihan Habitat

MORBIHAN HABITAT SPL ÉQUIPEMENTS DU MORBIHAN

MISSIONS

ACCOMPAGNER LA RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

La direction Aménagement et Assistance aux collectivités de Morbihan Habitat s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (programmation, maîtrise d'ouvrage et assistance à maîtrise d'ouvrage) pour accompagner les projets d'équipements publics (écoles, mairies, équipements sportifs, culturels, médico-sociaux...).

Cette équipe est mobilisée soit via Morbihan Habitat, soit via la SPL Équipements du Morbihan. Il s'agit des mêmes compétences et des mêmes interlocuteurs ; seules les modalités d'intervention et le cadre juridique diffèrent.

Les collectivités bénéficient ainsi d'un accompagnement complet, de la définition des besoins jusqu'à la réception des ouvrages et la garantie de parfait achèvement, incluant également l'expertise du patrimoine immobilier (cession, rénovation, changement d'usage).



AMONT

- Aide à la définition des besoins
- Études programmatiques et de faisabilité
- Diagnostic et expertise du patrimoine



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Évaluation des surfaces, organisation
- Évaluation financière
- Consultation de MOE (concours ou procédure adaptée)



OPÉRATIONNELLE

- Pilotage des études
- Suivi des travaux
- Gestion administrative et financière des marchés
- Réception des ouvrages et levée des réserves



RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Réception des ouvrages et levée des réserves.
- Assistance jusqu'au terme du parfait achèvement

LES +

- Équipe locale, n'agissant que dans le Morbihan, très expérimentée en programmation et en assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Être actionnaire de la SPL permet un dialogue direct avec cette société, sans imposer de consultation (gain de temps, le dialogue direct facilite la compréhension du besoin).



UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

CONTACTS

sdap.morbihan@culture.gouv.fr
02 97 47 18 15
culture.gouv.fr

INGÉNIERIES

Technique

MODALITÉS D'INTERVENTION

Gratuité des conseils et avis.

1010

monuments historiques (MH)
(350 classés, 660 inscrits) :
5^e département français
en nombre de MH

187

Périmètres délimités
des abords (PDA) en 2022

MISSIONS

QUALITÉ ARCHITECTURALE ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Placée, sous l'autorité fonctionnelle du préfet du Morbihan, l'UDAP est un service du ministère de la Culture appartenant à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Elle est composée d'architectes et urbanistes de l'État, qui occupent la fonction **d'architecte des bâtiments de France**, d'ingénieurs et techniciens, spécialistes du patrimoine et de l'architecture, ainsi que d'agents administratifs.

Elle assure la protection du patrimoine et la promotion de la qualité architecturale. Pour cela, elle :

- **Conseille** les collectivités et émet des **avis**, avec obligation de prise en compte ou non selon la covisibilité;
- Accompagne les **jurys de concours d'architecture** ;
- Met en place et veille au respect des périmètres de protection aux abords des **Monuments historiques (MH)** (500 m ou **Périmètre délimité des abords**) et des **Sites patrimoniaux remarquables** ;
- Surveille l'état sanitaire et donne des **avis sur travaux** pour les immeubles protégés au titre des MH ;
- Est le **conservateur** des MH classés et affectés au ministère de la Culture (ex : cathédrale Saint-Pierre de Vannes).
- Donne des avis pour les projets en sites classés et inscrits, en lien avec les inspecteurs des sites de la DREAL.

LES +

- Acteur incontournable de la préservation et de la valorisation du patrimoine bâti.
- Peuvent conseiller et émettre des avis sur tout le territoire (même hors des périmètres de conservation et de valorisation du patrimoine).



DDTM • DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

CONTACTS

Délégués territoriaux :
Morbihan Nord :
pascal.mallard@morbihan.gouv.fr
Morbihan Sud-Est :
michel.maria@morbihan.gouv.fr
Morbihan Sud-Ouest :
anne.bourgin@morbihan.gouv.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière,
administrative

MODALITÉS D'INTERVENTION

Conseils ponctuels
ou dans la durée pour
les projets à enjeux prioritaires
du point de vue des politiques
publiques le nécessitant.

MISSIONS

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES ET LES PORTEURS DE PROJETS

Accompagne l'élaboration et la mise en œuvre de contrats territoriaux avec l'État, la définition de documents de planification et de programmation, les projets d'aménagement en apportant également des conseils au titre des politiques publiques, des spécificités des territoires et de la réglementation.

Favorise la mise en contact avec les acteurs de l'ingénierie (ADEME, CEREMA, ANCT, CAUE, AMF, etc.) si besoin.

Facilitateur pour définir et réaliser des projets d'aménagement et d'équipements participant du développement durable des territoires.



AMONT

- Aide à la définition du projet
- Mise en relations avec les acteurs de l'État et ses agences et opérateurs



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Aide au montage des dossiers pour obtenir des subventions
- Conseils techniques et administratifs



OPÉRATIONNELLE

- Conseils ponctuels en tant que de besoin

LES +

- Acteur ayant une approche globale du territoire départemental.
- Liens réguliers avec les EPCI et les autres services de l'État.
- Connaissance des politiques publiques relevant du développement durable des territoires.
- Connaissance et instruction d'une partie des aides mobilisables (en ingénierie ou financières).

Environ 30

projets d'aménagement
à enjeux pour les collectivités
plus particulièrement
suivis par an



Département • Direction de L'environnement

CONTACTS

environnement@morbihan.fr
02 97 54 58 93
morbihan.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière, juridique

MISSIONS

REDISTRIBUER LE FONCIER RURAL

Une commune souhaitant engager un aménagement foncier rural peut solliciter le Département, qui en étudie l'opportunité, le périmètre et l'outil adapté.

Le dispositif le plus courant, l'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE), permet de redistribuer le foncier agricole en intégrant les enjeux environnementaux et les projets locaux. Le Département en assure le pilotage et la concertation avec les propriétaires et les exploitants agricoles, afin de constituer des exploitations plus cohérentes et de favoriser un aménagement durable du territoire.

Ces opérations, encadrées par le code rural et de la pêche maritime, s'inscrivent dans des procédures longues et structurées, qui s'étendent sur plusieurs années.

L'objectif est de constituer des unités foncières cohérentes afin de faciliter l'exploitation des terres agricoles et la réalisation de projets locaux dans une logique d'aménagement durable et équilibré.

- AMONT & PRÉ-OPÉRATIONNELLE
 - Étude aménagement pour apprécier l'opportunité de lancer une procédure
- OPÉRATIONNELLE
 - Mise en œuvre de l'AFAFE (études et procédures)
 - Secrétariat et animation des commissions communales (CCAF), intercommunales (CIAF) et départementale (CDAF) d'aménagement foncier
- RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION
 - Accompagnement financier pour la réalisation des travaux connexes (réalisés par les communes)

7

AFAFE en phase projet : Arzal, Elven, Lanvaudan, Lanvénehen, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Nolff, Séglien

1

AFAFE en phase de travaux connexes : Évéllys-Moréac-Bignan

LES +

- L'AFAFE permet de concilier développement agricole, protection de l'environnement et mise en valeur des espaces ruraux.



CONTACTS

contact@epfbretagne.fr
02 99 86 79 90

epfbretagne.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière, juridique, administrative

MODALITÉS D'INTERVENTION

Intervient pour toutes les communes ou intercommunalités.

Établissement Public Foncier de Bretagne

MISSIONS

PORTAGE FONCIER COURT ET MOYEN TERME

L'EPF prend en charge l'acquisition de bien ou terrains nécessaires à la réalisation d'une opération et peut réaliser des travaux de déconstruction / curage-désamiantage de bâtis ou réhabilitation de sols pollués. Cela permet à la collectivité de disposer de biens prêts à être aménagés, sans apport financier immédiat.

Cet appui facilite la réalisation d'opérations en densification : logement social, renouvellement urbain, développement d'activités économiques, mesures foncières pour faire face aux risques naturels et technologiques, anticipation du recul du trait de côte... (cf. Programme Pluriannuel d'Intervention 2026-2030 de l'EPF). Dans certains cas particuliers l'EPF peut accorder une minoration foncière.

Le portage foncier est limité à 7 ans maximum à compter de la signature d'une convention (ponctuellement 10 dans certains cas complexes).

- AMONT
 - Appui à la stratégie foncière, conseils éventuels et orientation vers le CAUE ou d'autres partenaires
 - Accompagnement dans la réalisation d'études pré-opérationnelles
- PRÉ-OPÉRATIONNELLE
 - Acquisition des biens
 - Possibilité préempter pour le compte de la collectivité, voire de recourir à l'expropriation si nécessaire
- OPÉRATIONNELLE
 - Réalisation des travaux de déconstruction, curage-désamiantage de bâti et/ou réhabilitation des sols...
 - Aide à l'identification d'un acquéreur, ou à la réalisation d'une consultation d'opérateurs (cahier des charges d'appel à projet)
- RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION
 - Cession des biens portés à l'acquéreur désigné par la collectivité, et/ou à la collectivité elle-même
 - Vérification, sous 5 ans maximum, que l'opération est engagée et conforme à la convention

LES +

- Boîte à outils méthodologiques et réglementaires, et exemples d'opérations sur le site internet.
- « Les Territoires Innovent » : un cycle de webinaires pour capitaliser les expériences des collectivités en matière de sobriété foncière et de revitalisation de centralités.

Environ 40

sollicitations reçues depuis les communes morbihannaises en 2024

Environ 20

acquisitions réalisées dans le Morbihan en 2024

Source : Rapport d'activités 2024 P.6



SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL DE BRETAGNE

CONTACTS

direction@safer-bretagne.fr
02 97 46 57 67 (Safer 56)

safer-bretagne.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière, juridique, administrative

MODALITÉS D'INTERVENTION

Intervient sur toutes les communes.

MISSIONS

TRANSMISSION DE FONCIER ET D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

Chargée de missions d'intérêt général, la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Bretagne poursuit 4 missions principales :

- Maintenir et développer une agriculture dynamique et diversifiée;
- Préserver les paysages, l'environnement et les ressources naturelles;
- Accompagner le développement local et l'aménagement durable du territoire;
- La transparence du marché foncier.

La SAFER fonctionne sous tutelle de deux ministères (Agriculture et Finances), représentés par deux fonctionnaires d'État appelés Commissaires du Gouvernement.



AMONT

- Études, diagnostics et conseil foncier



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Examen des projets présentés par les candidats, par des organes consultatifs (Comité Technique et Comité Directeur)



OPÉRATIONNELLE

- Acquisition et rétrocession de biens agricoles et ruraux
- Cahier des charges pour l'acquéreur. Il permet de maîtriser, sur le long terme, l'usage du bien rétrocédé, en s'assurant que le projet mis en œuvre par l'acquéreur est conforme à celui pour lequel il a été retenu.

LES +

- Expertise de plus de 60 ans sur le territoire.
- Acteur indispensable pour assurer le lien avec le monde agricole.
- Actualités et exemples de projets réalisés sur le site internet.

Installation de
116
nouveaux agriculteurs
en Bretagne en 2024

5 985 ha
achetés, et
5 425 ha
vendus en 2024
en Bretagne



CONTACTS

morbihan@sembreizh.fr
sebastien.bauge@sembreizh.fr
(Directeur Général délégué au développement)
06 73 86 61 09
(agence du Morbihan)
02 97 64 78 90

sembreizh.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière, juridique, administrative

MODALITÉS D'INTERVENTION

Toutes les communes ou intercommunalités. Consultation préalable pour les opérations de plus de 60 000 € HT (marché public).

42
communes du Morbihan concernées par des opérations en 2025

Source : Rapport d'activités 2025

SEMBREIZH

MISSIONS

ACTIVATEUR DES TERRITOIRES DE BRETAGNE

Bien plus qu'un aménageur, SemBreizh est un activateur des territoires, une boîte à outils au service des collectivités et des entreprises bretonnes, engagé sur les enjeux de transition énergétique et environnementale. Elle les accompagne à chaque étape de leurs projets d'aménagement ou d'immobilier, de la définition du besoin à la réalisation, en passant par l'investissement : équipements publics et médico-sociaux, aménagement et revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, habitat, aménagement et immobilier à vocation économique, touristique ou portuaire et littorale, transition énergétique et environnementale.



AMONT

- Analyse des besoins : analyse des besoins, état des lieux, étude de faisabilité, étude stratégique, concertation, scénarios, programmation



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- (Co)investissement : en fonds propres, en partenariat ou via l'une de ces filiales : BreizhImmo, BreizhEnergie, BreizhTourisme, BreizhCité et Bretagne Foncier
- En phase de conception : aide à la sélection de la maîtrise d'œuvre et de l'urbaniste, accompagnement et supervision des études, procédures administratives et réglementaires



OPÉRATIONNELLE

- Pendant et après les travaux : sélection des entreprises, pilotage de la réalisation et respect du triptyque coût-délai-qualité



RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Exploitation des équipements, une fois le programme livré

LES +

- De multiples modes d'intervention adaptés à chaque situation : études, AMO, mandat (maîtrise d'ouvrage déléguée), concession d'aménagement, investissement.
- De nombreuses opérations au compteur : connaissance du territoire et de ses enjeux.
- Approche environnementale des opérations (optimisation foncière, bas carbone, production d'énergie renouvelable, réemploi...).

ZOOM SUR LES MÉDIATHÈQUES DU MORBIHAN

En 2025,

53

collectivités accompagnées
le Département du Morbihan
dans la gestion de leur
médiathèque ou dans
la réalisation de leurs projets

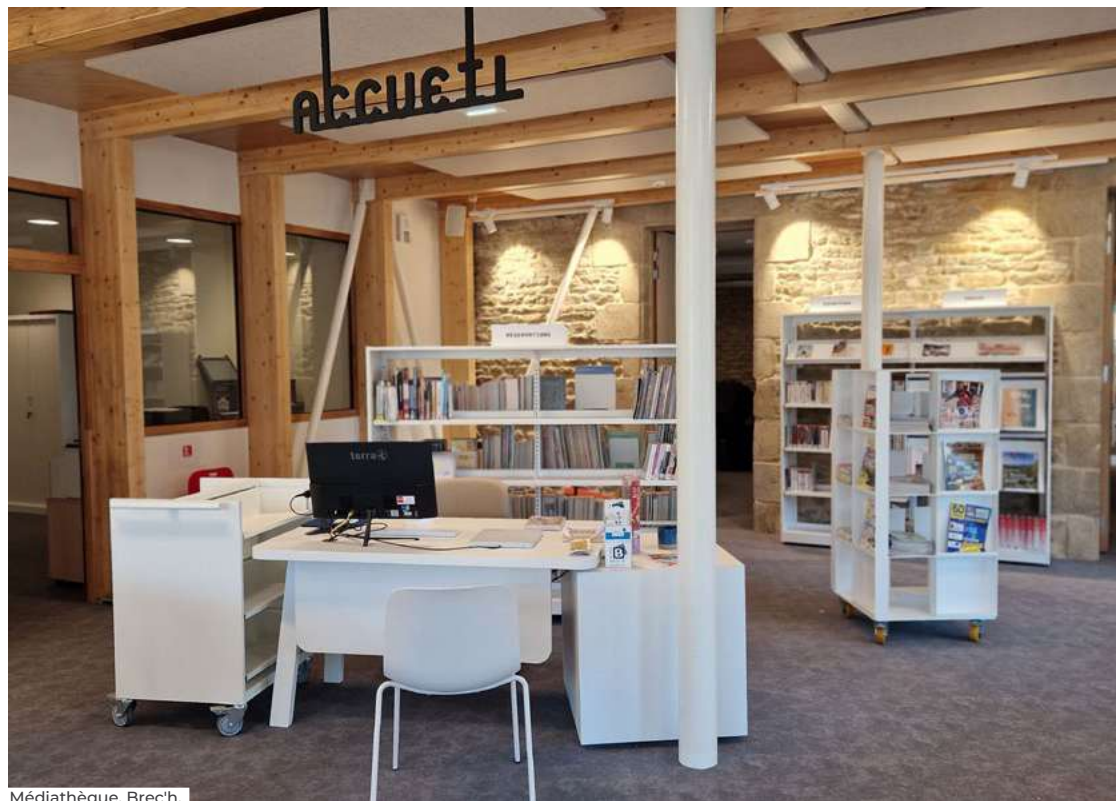
636

participants venus de
142 communes aux 39 sessions
de formation proposées
par le Département en 2025

Le Département soutient activement les 235 médiathèques morbihannaises. À ce titre, il accompagne les communes et intercommunalités dans leurs projets de développement de la lecture publique : construction, rénovation, aménagement, mise en réseau... ; et intervient dans la formation des équipes.

Tête de réseau, il prête des ouvrages : environ 220 000 par an, sur une collection départementale de 400 000.

Le Département veille à ce que la couverture soit complète et homogène sur tout le territoire. Il accompagne les collectivités souhaitant créer ou rénover une médiathèque tout au long du projet : aide à la définition des besoins, rédaction de Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES), financement, relecture aux différentes phases de la conception, et aide au recrutement et au fonctionnement.



Médiathèque, Brech'h.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- **ANCT** : relais des programmes nationaux tels que *Petites Villes de Demain* et *Action Cœur de Ville* et soutien de projets d'aménagement pour revitaliser les centre-bourgs et aménager durablement le territoire [p.77](#)
- **Banque des Territoires** : financement de conseils en ingénierie sur tous types de projets d'aménagement [p.78](#)
- **CEREMA** : mise à disposition de l'Outil *UrbanSimul* (analyse et aide à la décision pour accompagner les collectivités vers la sobriété foncière), de documentation et d'études sur l'aménagement des territoires urbains et ruraux [p.59](#)
- **Département du Morbihan** : le service d'archéologie préventive peut intervenir en amont des projets
- **Géomètres experts** : expertise technique et juridique en foncier, urbanisme, immobilier, montage économique, aménagement et topographie ; accompagnement pour un cadre de vie durable et intégré
- **Ingénierie des intercommunalités** : accompagnement spécifique selon les territoires [p.84](#)
- **Inovalys** : évaluation des moyens d'aération, prélèvement et mesure des polluants de l'air dans les équipements recevant du public (crèches, accueils de loisir, écoles, ...) ; prélèvements et mesures pour les piscines et centres aquatiques [p.54](#)
- **Morbihan Énergies** : développement des smart cities avec des hyperviseurs [p.38](#)
- **Ordre des Architectes** : délégation d'architectes pour les jurys de concours ; guides sur le concours de maîtrise d'œuvre
- **PNR du Golfe du Morbihan** : conseils et observatoire pour la préservation des Espaces Naturels Sensibles et pour anticiper le recul du trait de côte ; préconisations en aménagement et paysage [p. 51](#)
- **Préfecture et sous-préfectures** : interlocuteur des collectivités et gestion des aides financières de l'État
- **Région Bretagne** : aide financière et méthodologique pour les projets d'aménagement (financements, montage de dossiers de subventions) [p.74](#)



HABITAT, LOGEMENT, SERVICES

La commune conserve un rôle essentiel car elle agit sur l'urbanisme, le foncier, le logement social, la sécurité des immeubles et l'accompagnement des habitants. Elle met en œuvre ses orientations (foncier, opérations d'aménagement, autorisations de permis de construire...) et reste l'acteur de proximité pour les habitants.

La politique de l'habitat est aujourd'hui souvent pilotée par l'**intercommunalité** qui élabore le Programme Local de l'Habitat (PLH), définit les objectifs de production de logements, de mixité sociale, de rénovation et participe financièrement aux programmes de logements sociaux.

Le **Département** intervient surtout dans le logement au titre de la **solidarité** : il aide les ménages en difficulté à accéder ou à se maintenir dans un logement, coordonne les dispositifs départementaux, finance l'accompagnement social et participe aux politiques d'habitat pour les publics vulnérables. Il porte avec Lorient Agglomération et Golfe du Morbihan Vannes agglomération, l'Office Public de l'Habitat Départemental « Morbihan Habitat » qu'il soutient financièrement dans le cadre de la Stratégie Départementale de l'Habitat.

La **Région** intervient surtout de manière indirecte en tant que planificateur (SRADDET) et éventuellement financeur via les politiques sectorielles (formation, attractivité territoriale).

L'**État** joue un rôle clé dans la régulation et le financement du logement social (loi SRU, aides à la pierre, dispositifs Anah).

POUR UN MAIRE

Agir sur le logement suppose de travailler en coordination avec l'ensemble des collectivités et de manière étroite avec l'intercommunalité et les bailleurs sociaux afin de mobiliser les dispositifs et aides existants permettant l'émergence des projets.



Guide
des aides
financières
au logement
2026



ASTUCES DE DEBUT DE mandat

- Faire l'inventaire des disponibilités, foncières et immobilières de la commune, des biens vacants et sans-maîtres, des friches existantes,
- Mobiliser les différents acteurs facilitant la mise en place et le montage opérationnel des projets (Intercommunalité, ADIL, CAUE, EPFR, Morbihan Habitat,...),
- Veiller en amont des projets aux besoins de concertation et de communication.

481 684

logements dont :
75 % de résidences principales,
18 % de résidences secondaires
et 7 % de logements vacants

38 777

logements locatifs sociaux gérés
par les bailleurs sociaux
et 20 704 demandes en cours
(dont 71 % de demandes externes)



CONTACTS

contact@
morbihan-habitat.fr
02 97 851 851

morbihan-habitat.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière,
juridique, administrative

MORBIHAN HABITAT

MISSIONS

UNE EXPERTISE GLOBALE AU SERVICE DES COMMUNES

Morbihan Habitat déploie une expertise globale au service des territoires et des parcours résidentiels, en lien étroit avec les collectivités locales. À travers la diversité de ses interventions, l'office accompagne les dynamiques d'aménagement, de développement et de cohésion sociale, en apportant des réponses adaptées aux besoins des habitants comme aux spécificités et enjeux des territoires en matière de :

- **Logement locatif social** : construction, entretien et gestion de 29 000 logements.
- **Habitat spécifique** : construction, entretien et gestion de 81 établissements (seniors, handicap, grande fragilité sociale), par Morbihan Habitat ou sa filiale Les Ajoncs.
- **Accession à la propriété** : terrains à bâtir, vente de patrimoine ancien et logements neufs (BRS, location-accession) via Morbihan Accession.
- **Aménagement du territoire** : lotissements, ZAC, centres-bourgs, incluant études environnementales, viabilisation et raccordement aux réseaux.
- **Équipements publics** : construction d'écoles, médiathèques, équipements sportifs..., portés par Morbihan Habitat ou via la SPL Équipements du Morbihan.
- **Gestion de patrimoine pour les collectivités** : logements communaux, gendarmeries.
- **Renouvellement urbain** : déconstruction-reconstruction de logements, valorisation foncière, réalisation de locaux d'activités, transition énergétique et amélioration du cadre de vie.

AMONT

- Définir et structurer le projet :
 - Études de faisabilité (techniques, économiques, réglementaires)
 - Conseil et définition de la stratégie (habitat, aménagement, équipements)
 - Définition du programme (usages, surfaces, fonctionnalités)
 - Estimation du coût global et des financements mobilisables

PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Préparer et organiser l'opération :
 - Réalisation des études techniques préalables
 - Organisation du projet, du calendrier et des acteurs
 - Montage administratif, juridique et financier
 - Consultation de la maîtrise d'œuvre

OPÉRATIONNELLE

- Piloter et sécuriser la réalisation :
 - Pilotage des études de conception et cohérence avec les objectifs du projet
 - Organisation de la consultation des entreprises et passation des marchés
 - Coordination des acteurs et suivi d'exécution du chantier
 - Gestion administrative et financière des marchés
 - Maîtrise des coûts, des délais et de la qualité

Plus de
60 000

morbihannais logés
soit 8 % de la population
du département

215

communes d'implantation



RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Livrer et inscrire le projet dans la durée :
 - Organisation de la réception et levée des réserves
 - Mise en service de l'équipement
 - Suivi en phase de parfait achèvement
 - Accompagnement à la gestion et à l'entretien
 - Valorisation du projet sur le territoire

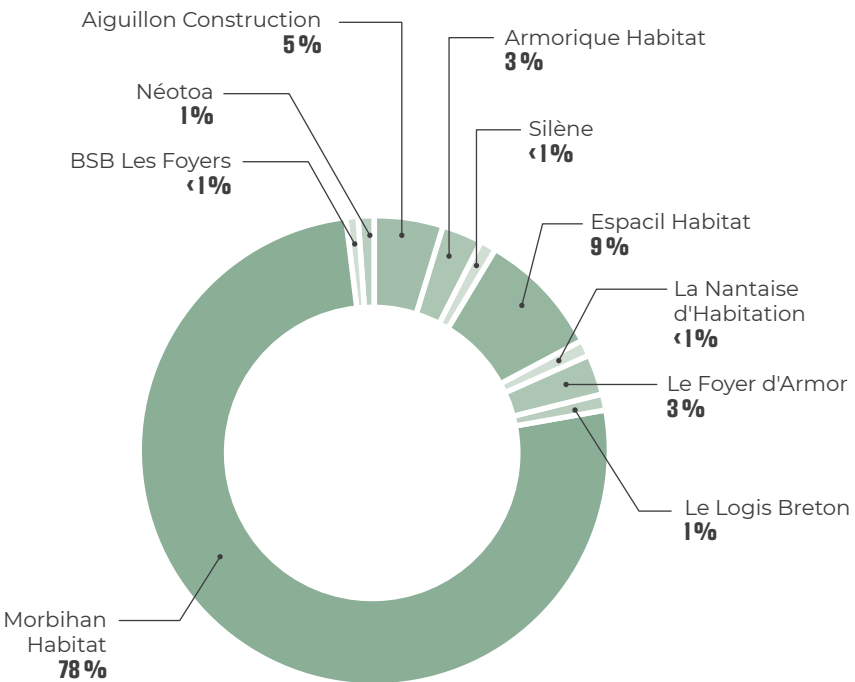
LES +

- Un outil au service des Morbihannais et des collectivités du département, intervenant sur l'ensemble des champs de la construction et des parcours résidentiels.
- Un établissement piloté par les élus du territoire, s'appuyant sur près de 550 collaborateurs aux compétences pluridisciplinaires au plus près des réalités locales.
- Une ingénierie publique mobilisée aux côtés des collectivités, pour contribuer à la réflexion, au montage et à la mise en œuvre de leurs projets, dans le respect des enjeux territoriaux.

À NOTER

Il existe d'autres bailleurs sociaux qui interviennent dans le Morbihan : pour en savoir plus, ARO HLM Bretagne.

arohlm-bretagne.org



Source : www.demandelogement56.fr - janvier 2026



CONTACTS

8 avenue Edgar Degas
56000 Vannes
02 56 69 00 16

solihb-bretagne.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière,
administrative

Intermédiation locative
et gestion locative sociale

Maîtrise d'ouvrage
d'insertion (MOI)

60 ans

de présence sur le territoire
morbihannais

1^{er}

mouvement national
associatif de l'économie
sociale et solidaire
au service de l'habitat

UNION RÉGIONALE SOLiHA BRETAGNE

MISSIONS

UN HABITAT POUR TOUS ET TOUTES

SOLiHA, 1^{er} mouvement national de l'économie sociale et solidaire agit en Bretagne à travers **5 métiers complémentaires** lui permettant d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'habitat :

1. Améliorer l'habitat privé

SOLiHA Bretagne accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique ou d'adaptation.

2. Conduire des projets de territoire

SOLiHA Bretagne assiste, gère et anime des projets et programmes aux côtés des collectivités.

3. Accompagner les personnes

SOLiHA Bretagne et SOLiHA AIS Morbihan soutiennent les ménages fragiles face aux enjeux du logement, notamment grâce à l'intervention de Conseillers en Économie Sociale et Familiale (CESF) et d'Agents sociaux.

4. Agence immobilière

SOLiHA AIS Morbihan gère des biens immobiliers à loyers abordables pour le compte de bailleurs privés et collectivités.

5. Créer des logements d'insertion

Grâce à son agrément de maîtrise d'ouvrage d'insertion, SOLiHA BLI Bretagne acquiert, réhabilite et gère durablement des biens pour offrir aux ménages les plus fragiles un toit accessible, notamment via le bail à réhabilitation.

LES +

- Intervient sur des plus petites opérations que les bailleurs sociaux départementaux : idéal pour les communes plus rurales.
- Panel d'activités large permettant d'avoir une approche globale.



CONTACTS

accueil@adil56.org
02 97 47 02 30

adil56.org

INGÉNIERIES

Technique, juridique

MODALITÉS
D'INTERVENTION

Toutes les communes peuvent faire appel gratuitement aux services de l'ADIL. Les intercommunalités sont toutes adhérentes à l'association : entre 0,33 et 0,42 €/habitant selon l'offre de services.

12 000

ménages morbihannais
conseillés en 2025 et 700
partenaires (professionnels
de l'immobilier, collectivités,
travailleurs sociaux,
associations, bailleurs
sociaux...)

15

conseillers, dont 6 juristes

2

lieux d'accueil :
Vannes et Lorient

31

permanences régulières
sur le Département
(sur rendez-vous)

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU MORBIHAN

MISSIONS

HABITAT ET LOGEMENT : INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

L'ADIL est un outil neutre et gratuit au service des élus, des habitants et de tous les acteurs de l'habitat.

Elle informe, conseille et oriente de manière indépendante, sur **toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement et à l'habitat** : droit du logement, construction / rénovation, logements communaux, logements vacants, copropriétés inorganisées ou désorganisées, impayés...

Elle accompagne **les communes dans la lutte contre l'habitat indigne** (mise en relation avec les acteurs, choix de la procédure adaptée), et contre la précarité énergétique (coordination de « Morbihan Solidarité Énergie »).

L'ADIL anime l'**observatoire départemental de l'habitat**, offrant aux collectivités une connaissance fine et territorialisée des dynamiques locales d'offre et de demande de logement.



AMONT

- Mise à disposition de données sur l'habitat
- Conseils et diagnostics sur la stratégie habitat/logement du territoire

Par son expertise et sa proximité, l'ADIL informe les habitants et accompagne les collectivités dans la conduite de politiques de l'habitat au service de tous.

Soizic Perrault, Présidente de l'ADIL du Morbihan

LES +

- Une expertise juridique sécurisante.
- Une vision objective et territorialisée des enjeux habitat :
 - [Atlas cartographique](#)
 - [Études](#)
- Un relais d'information auprès des habitants.



CONTACTS

ddtm-anah@
morbihan.gouv.fr

anah.gouv.fr

INGÉNIERIES

Financière,
administrative

MODALITÉS
D'INTERVENTION

Conseils et accompagnement
gratuits sur sollicitation.
Participation aux réunions
de suivi en phase opérationnelle.

DÉLÉGATION LOCALE DE L'ANAH • DDTM

MISSIONS

FINANCER LA RÉNOVATION

Établissement public d'État, l'Anah fournit des aides financières pour l'amélioration du parc privé via différents dispositifs. Ses principales missions : amplifier la rénovation énergétique, accompagner la perte d'autonomie, soutenir les copropriétés, agir contre l'habitat indigne, améliorer le parc locatif privé, redynamiser les cœurs de ville et les centres anciens.

L'Anah finance l'ingénierie territoriale pour accompagner les collectivités locales dans le pilotage de leur politique locale de l'habitat via les Pactes territoriaux et les OPAH.

Les Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) passent par l'Anah et sont formalisées dans une convention entre l'EPCI (et tout ou partie de ses communes) et l'État.



AMONT

- Participation au financement des études préparatoires : diagnostic des dysfonctionnements et des besoins, étude pré-opérationnelle



OPÉRATIONNELLE

- Participation au financement du suivi-animation
- Appui méthodologique et suivi tout au long de l'opération



RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Participation au financement de l'évaluation de l'opération



- ECFR information conseil + accompagnement projets : énergie, adaptation, propriétaire bailleur et habitat indigne
- ECFR information conseil + accompagnement projets : énergie et adaptation
- ECFR information conseil

Dispositifs
relevant de l'Anah.

LES +

- Accès à des aides et outils nationaux.
- Publication de nombreux guides (Anathèque / Centre de ressources sur le site internet).
- Les cahiers de l'Anah (trois publications par an).

15

pactes territoriaux
(couverture des 15 EPCI
du département)

5

OPAH-RU
(renouvellement urbain)

2

OPAH-CD
(copropriétés dégradées)

3

OPAH-RU en projet
suite à étude
pré-opérationnelle



CONTACTS

courrier@morbihan.fr
02 97 54 78 11

morbihan.fr

INGÉNIERIES

Financière,
juridique, technique

SCHEMAS
DEPARTEMENTAUX

- Schéma départemental de l'autonomie
- Schéma départemental de l'enfance et de la famille
- Plan départemental de l'insertion

DÉPARTEMENT • DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE SOLIDARITÉS

MISSIONS

ACCOMPAGNER LES PUBLICS VULNÉRABLES À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Le Département accompagne les collectivités dans leurs projets à vocation sociale (petite enfance, autonomie, handicap, insertion, logement), en combinant conseil, ingénierie et soutien financier.

Il intervient à toutes les étapes : définition des besoins, montage du projet et des financements, suivi de la mise en œuvre. Il mobilise également ses équipes sociales de proximité pour éclairer les projets au regard des réalités du territoire.



AMONT

- Appui à la définition et à la structuration du projet
- Conseils sur l'adéquation du projet aux besoins du territoire (petite enfance, vieillissement, insertion professionnelle)
- Identifications des interlocuteurs à associer



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Assistance au montage financier du projet
- Mise en relation avec les partenaires



OPÉRATIONNELLE

- Appui et participation aux comités de pilotages et techniques



RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Référencement de l'équipement et relais de communication vers les publics

460 M€

d'aides et d'allocations
diverses sont versés
annuellement dans le champ
social, dont une part
significative aux communes
et intercommunalités

1400

professionnels sociaux
mobilisés au quotidien
à vos côtés sur plus de
45 sites départementaux

LES +

- Chef de file de l'action sociale, le Département est votre interlocuteur clé. Il est garant de la cohérence des interventions publiques et en lien avec l'ensemble des partenaires (ARS, CAF, État...).



CONTACTS

Secrétariat de Direction
secretariat-direction@caf56.caf.fr
02 97 62 27 47

caf.fr

(pages allocataires/partenaires)

INGÉNIERIES

Technique, financière,
administrative, partenariale

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU MORBIHAN

MISSIONS

SOUTIEN SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR LES HABITANTS ET LES PROJETS DE TERRITOIRE

La Caf accompagne les familles à chaque étape de la vie (naissance, éducation, séparation, handicap, logement, précarité). Elle intervient par le versement de prestations familiales et sociales, l'accompagnement des familles en situation de vulnérabilité et le financement d'équipements et services (crèches, centres sociaux, accueils de loisirs...).

Acteur majeur des services aux familles, elle participe aux diagnostics de territoire, accompagne les projets par son expertise et finance des structures de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, inclusion et accès aux droits.

La Caf assure le secrétariat général du Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF) et met en œuvre un plan d'action coordonné avec les partenaires.

Enfin, elle contractualise des Conventions territoriales globales (Ctg) avec les collectivités pour soutenir les projets de territoire et offres de services associées.



AMONT

- Contribution aux diagnostics territoriaux (CTG/SDSF), enquêtes (Filoué, Sénacs ...)
- Conseils et accompagnement technique
- Offre globale des services aux familles



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Aide au financement
- Accompagnement au montage de projet et aides financières
- Concertation partenariale



OPÉRATIONNELLE

- Suivi administratif, technique et financier
- Participation aux instances



RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Aide au fonctionnement et à l'investissement
- Aide à la rénovation des structures
- Soutien à la qualité des pratiques et de l'accueil
- Contractualisation
- Démarche évaluative et impact social
- Communication

LES +

- Premier financeur et interlocuteur pour les EAJE et les MAM.
- Accompagnement des collectivités dans leur nouvelle compétence d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant - Service Public de la Petite Enfance (SPPE).
- Les Ctg signées avec la Caf couvrent 100 % du territoire morbihannais, permettant de coordonner et financer les politiques sociales à l'échelle des communes et intercommunalités.

En 2025,
133 354

allocataires Caf
et 320 837 personnes
couvertes, soit 41,3 %
de la population
morbihannaise

Plus de
789 M€

versées aux allocataires
et un budget d'action sociale
de plus de 73 M€



PRÉFET
DU MORBIHAN

Liberté
Égalité
Fraternité

CONTACTS

Parc Pompidou
rue de Rohan - BP 70519
56017 Vannes Cedex
ddets-direction@
morbihan.gouv.fr
02 97 26 26 26

INGÉNIERIE

Administrative

DDETS • DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

MISSIONS

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, HÉBERGEMENT ET ACCÈS AU LOGEMENT, ET POLITIQUE DE COHÉSION SOCIALE

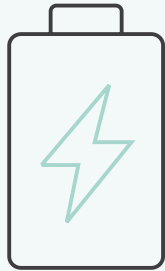
Placée sous l'autorité du préfet du Morbihan, la DDETS coordonne les politiques publiques autour de deux axes majeurs : le travail et l'aide aux entreprises d'une part et l'insertion, l'emploi et les solidarités d'autre part. Ses trois missions principales sont :

- Insérer et accompagner : la DDETS agit pour l'insertion professionnelle, l'accès au logement (prévention des expulsions, hébergement) et l'autonomie des publics fragiles en créant des parcours complets sans rupture.
- Protéger les personnes et les travailleurs : elle protège les personnes vulnérables (en grande difficulté sociale, victimes de violences intra-familiales, étrangers primo-arrivants) et veille au respect du droit du travail, notamment en luttant contre le travail illégal. Elle promeut l'égalité professionnelle femmes-hommes et la cohésion sociales dans les quartiers prioritaires.
- Soutenir et développer le territoire : la DDETS accompagne les entreprises face aux mutations économiques (activité partielle, plans de sauvegarde de l'emploi, revitalisation du territoire).

Une structure pensée pour un État plus proche, plus efficace et à l'écoute des citoyens.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- **Action Logement** : octroi de prêts avec des taux très avantageux pour produire du logement social
- **Banque des Territoires** : prêts et financements en direct pour le logement social, notamment communal [p.78](#)
- **CAUE du Morbihan** : aide à la définition des possibilités de nouveaux logements (en densification ou non). Guide de l'habitat social en Morbihan prévu pour 2026 [p.16](#)
- **Ingénierie des intercommunalités** : accompagnement spécifique selon les territoires [p.84](#)
- **Morbihan Énergies** : études de marchés, travaux et évaluation d'impact pour la rénovation du patrimoine bâti [p.38](#)
- **Morbihan Habitat • SPL Équipements du Morbihan** : projets d'aménagement globaux, intégrant les services aux populations [p.17](#)
- **SemBreizh** : développement de projets globaux, comprenant des logements et des services à la petite enfance [p.23](#)
- **ANCT** [p.77](#) • **DDTM** [p.19](#) • **EPF Bretagne** [p.21](#) • **UDAP** [p.18](#)



énergies

La compétence énergie est partagée entre plusieurs niveaux.

La commune intervient dans ce domaine surtout en lien avec l'intercommunalité et Morbihan Énergies. Elle peut orienter l'urbanisme, soutenir ou porter des projets renouvelables, agir sur l'éclairage public, les bâtiments, les bornes de recharge et les réseaux.

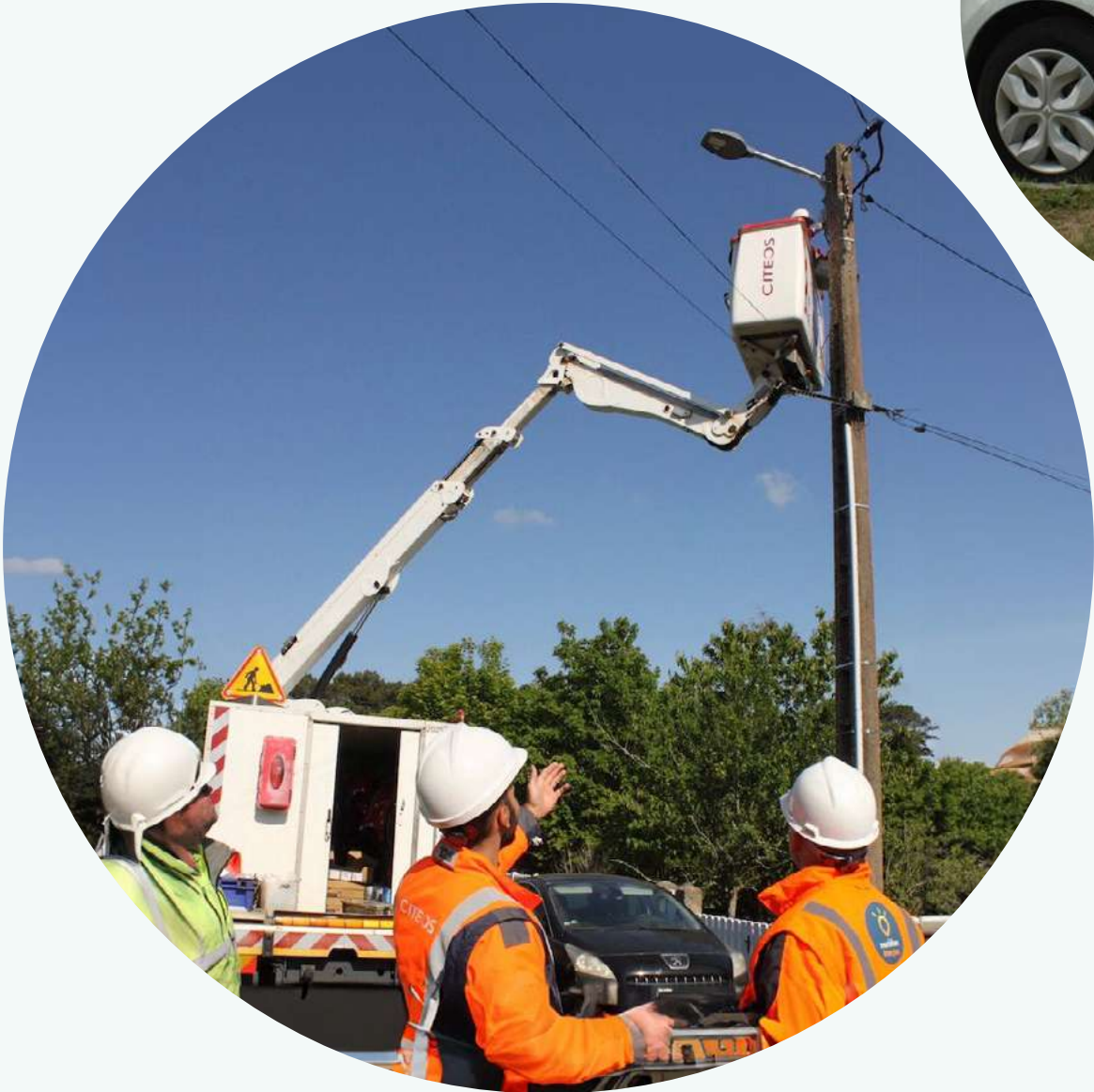
Le Département intervient surtout par son rôle social et la gestion de ses équipements. Il est chef de file pour l'action sociale, le développement social, la **résorption de la précarité énergétique** et la solidarité des territoires. Il a un lien fort avec le Syndicat départemental d'énergie, Morbihan Énergies qui assure de nombreuses compétences dans ce domaine et permet aux communes de mutualiser des moyens.

La Région est chef de file de la transition énergétique : elle élabore des stratégies en lien notamment avec les **intercommunalités** qui élaborent les leurs (exemple : PCAET). Elle peut également soutenir financièrement les projets d'énergies renouvelables, la rénovation énergétique des bâtiments, l'innovation énergétique, les filières industrielles de la transition.

L'État fixe les grandes orientations (transition énergétique, neutralité carbone, mix énergétique), élabore les grandes lois et programmation, régule et sécurise, définit les normes, autorise les grandes installations (centrales, parcs éoliens, infrastructures de transport d'énergie) et peut accorder des soutiens financiers.

POUR UN MAIRE

Les projets énergétiques se construisent notamment en partenariat avec l'intercommunalité et Morbihan Énergies. Acteur de proximité et connaisseur des besoins et usages, le maire peut agir directement sur les bâtiments communaux et le développement de nouvelles pratiques auprès des habitants.



astuces

- Diagnostiquer les consommations énergétiques communales et identifier les possibilités d'évolution,
- Veiller à l'acceptabilité locale des projets,
- Solliciter l'ingénierie existante pour se faire accompagner (intercommunalités, Morbihan Énergies, Breizh Alec,...)



MORBIHAN ÉNERGIES

CONTACTS

contact@morbihan-energies.fr
02 97 62 07 50

morbihan-energies.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière,
administrative

MODALITÉS D'INTERVENTION

Les communes
et intercommunalités
sont toutes adhérentes.

30 M€

investis dans les réseaux
électriques et 15 M€
dans l'éclairage public

60

installations de production
photovoltaïque avec le cas
échéant valorisation en boucle
d'autoconsommation
individuelles ou collective
(rôle de Personne Morale
Organisatrice notamment)

+ de
91 000

points lumineux
en maintenance,
1500 horloges connectées
et près de 46 000
pilotes à distance

MISSIONS

UN ACTEUR PUBLIC AU SERVICE DES TERRITOIRES

Établissement public né en 1965 de la fusion des multiples syndicats intercommunaux, Morbihan Énergies est un **partenaire privilégié** des élus du Morbihan : il répond aux demandes de **travaux, d'assistance et de conseils**.

Il est **propriétaire par délégation des communes du réseau électrique de distribution** (25 000 km et 530 000 consommateurs), et assure le contrôle de l'entreprise Enedis, à qui il en a confié sa gestion et l'exploitation.

Les compétences de Morbihan Énergies se sont progressivement diversifiées. Il offre aujourd'hui des solutions complètes, dans quatre grands domaines de compétences, ce qui fait de lui un acteur majeur de la transition énergétique :

- **Équipements et réseaux** : distribution de l'électricité, éclairage public et vidéo protection
- **Énergies** : groupement d'achats pour mutualiser les besoins en électricité et gaz, rénovation des bâtiments, production solaire (en maîtrise d'ouvrage déléguée), aide à l'élaboration du PCAET
- **Mobilités durables** : bornes de recharges, hydrogène vert...
→ voir p.60
- **Numérique** : outils d'open data et de SIG, données au service de la transition énergétique → voir p.70



AMONT

- Conseil, études d'opportunité, recherche de financements (appels à projet État, Europe, AMI)



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Étude, montage de projet et lancement des consultations



OPÉRATIONNELLE

- Suivi du chantier jusqu'à la livraison



RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Maintenance, entretien, exploitation

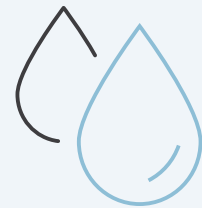
LES +

- Un accompagnement des territoires à la transition énergétique et numérique avec un catalogue de services et des actions d'innovation.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- **Breizh Alec** : les Agences Locales de l'Énergie et du Climat œuvrent pour la transition énergétique des territoires. breizh-alec.bzh
- **DDTM** : aide au développement des énergies renouvelables et appui aux politiques de sobriété énergétique. Instruction des autorisations d'urbanisme de compétence État [p.19](#)
- **Ingénierie des intercommunalités** : accompagnement spécifique selon les territoires [p.84](#)
- **SEM 56 énergies** : Morbihan énergies a créé une SEM pour faciliter les investissements dans les installations de production d'énergies renouvelables et dans les infrastructures de mobilité bas carbone (GNV, H2)
- **SemBreizh** : accompagne les projets de production d'énergie renouvelable [p.23](#)
- **SPL Morbihan Terra data** : Morbihan Terradata a pour objectif de fournir des services numériques aux collectivités afin de répondre aux enjeux de cybersécurité et de souveraineté numérique. morbihan-terradata.bzh





EAU, ASSAINISSEMENT, MILIEUX AQUATIQUES

Pour comprendre l'exercice de ces compétences, il faut distinguer :

LE GRAND CYCLE DE L'EAU :
mouvement perpétuel de l'eau sous tous ses états (évaporation, précipitation, évapotranspiration, infiltration, ruissellement)

PETIT CYCLE DE L'EAU (ou cycle domestique) :
cycle totalement artificiel où l'eau est traitée, consommée, et traitée à nouveau pour être réinjectée dans le petit ou le grand cycle de l'eau

Ces compétences sont aujourd'hui majoritairement exercées soit par l'intercommunalité qui gère parfois l'eau potable, souvent l'assainissement et est responsable de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Les échelles d'intervention sont différentes en fonction des compétences exercées et il existe de nombreux syndicats et acteurs qui ne sont pas tous présentés ici.

La commune est un relais de proximité qui accueille souvent les usagers et joue un rôle direct via l'aménagement des espaces et le Plan Local d'Urbanisme.

Le Département accompagne les collectivités dans la restauration et la mise en valeur des cours d'eau et zones humides. Il accompagne les communes rurales pour améliorer le fonctionnement de leurs systèmes d'assainissement et contribue au partage d'expérience entre collectivités.

L'État encadre la réglementation et garantit la qualité sanitaire et environnementale.

POUR UN maire

Le maire est au cœur du service rendu à l'usager. Il agit via des syndicats et l'intercommunalité pour les milieux et les risques, et inscrit son action dans une gouvernance de l'eau structurée du local à l'échelle européenne. La capacité de charge et d'acceptation des milieux conditionnent les capacités d'urbanisme, ce sujet est particulièrement important pour le Maire, même si ces compétences sont pour la plupart déléguées.



11 600 km

de cours d'eau dans le Morbihan

.....

75 000 ha

de zones humides dans le Morbihan

.....

5

SAGE présents sur le Morbihan : Blavet, Scorff, Ellé-Isole-Laita (les trois sont regroupés en un syndicat de rivière), Golfe du Morbihan et Ria d'Étel, Vilaine

.....

1

EPTB : Eaux et Vilaine sur le grand sous-bassin de la Vilaine (plus grand sous-bassin de France !)



CONTACTS

environnement@morbihan.fr
02 97 54 58 93

morbihan.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière,
juridique, administrative

Depuis 2010,
200 km

de cours d'eau restaurés avec
l'appui du Département

105

systèmes
d'assainissement
sur 260 sont suivis
par le SATESE

DÉPARTEMENT • DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

GRAND CYCLE DE L'EAU : ANIMATION ET SUIVI DES TRAVAUX EN RIVIÈRES (ASTER)

MISSIONS

RIVIÈRES ET MILIEUX AQUATIQUES : ACCOMPAGNER VOS PROJETS

Le Département accompagne les collectivités dans la restauration et la mise en valeur des cours d'eau et zones humides. Il apporte un appui technique et méthodologique (diagnostic, études, programmation, suivi des travaux), anime le réseau et les acteurs locaux et peut mobiliser des aides financières. Il met également à disposition des outils de suivi pour évaluer les actions engagées.

PETIT CYCLE DE L'EAU : SERVICE D'APPUI TECHNIQUE À L'ÉPURATION ET AU SUIVI DES EAUX (SATESE)

MISSIONS

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES : UN APPUI TECHNIQUE POUR LES PETITES COLLECTIVITÉS

Le Département accompagne les collectivités rurales éligibles à l'assistance technique départementale pour améliorer le fonctionnement de leurs systèmes d'assainissement. Il apporte un appui technique indépendant : conseils sur les installations, validation des analyses, contrôle des dispositifs d'auto-surveillance et aide au suivi réglementaire. Il contribue également au partage d'expérience entre collectivités et anime le réseau des acteurs.

AMONT

- Analyse des besoins et propositions d'actions
- Définition des étapes du projet

PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Appui à la réalisation d'études techniques
- Aide à la passation de contrats

OPÉRATIONNELLE

- Accompagnement technique et suivi pendant les études et les travaux

RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- ASTER : Conseils en gestion et entretien des milieux aquatiques
- SATESE : validation des analyses et contrôle de l'auto-surveillance

LES +

- Expertise indépendante et appui au respect des obligations réglementaires.



CONTACTS

contact@eaudumorbihan.fr
02 97 47 91 39

eaudumorbihan.fr

INGÉNIERIES

Technique,
administrative

MODALITÉS
D'INTERVENTION

Intervient par transfert
de compétence

Eau du MORBIHAN

MISSIONS

SOLIDARITÉ DE L'EAU POTABLE EN MORBIHAN

Le syndicat mixte Eau du Morbihan exerce les compétences (par transfert de compétence de certaines communes, communautés de communes et agglomérations du Morbihan) **de production et transport** sur 199 communes, de **distribution d'eau potable** sur 107 d'entre elles, et d'assainissement collectif (9 communes).

Eau du Morbihan **gère et protège la ressource en eau**, veille à la bonne qualité et quantité d'eau sur tout le périmètre, et assure la continuité et la sécurisation de l'alimentation en eau potable.

En dehors de ses missions usuelles, Eau du Morbihan peut apporter des conseils aux communes.

AMONT

- Conseils et expertises sur adéquation d'un projet avec la capacité de la ressource et des infrastructures (capacité à fournir de l'eau et à raccorder au réseau public)

PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Conseils visant la sobriété de la consommation d'eau du réseau public

Face au changement climatique et au développement
du territoire, Eau du Morbihan s'inscrit dans l'anticipation,
la projection et l'accompagnement, dans une logique
de solidarité et de partenariat.

Dominique Riguidel, Président Eau du Morbihan

117 426

abonnés au service
de distribution

24,1 M m³

produits via 47 unités
de potabilisation

236 km

de canalisations de transport

LES +

- Gouvernance de proximité par commissions locales pour faire remonter les besoins et projet des communes, et pour communiquer sur les actualités et informations importantes.



AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

CONTACTS

armorique@eau-loire-bretagne.fr
02 96 33 62 45

agence.eau-loire-bretagne.fr

aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière

MISSIONS

POUR LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Opérateur de l'État mis en place pour préserver la ressource en eau et les écosystèmes naturels. La délégation Armorique de l'agence de l'eau Loire-Bretagne intervient sur le territoire breton.

Avec son programme d'intervention, l'agence de l'eau octroie des moyens financiers et techniques aux projets alignés sur sa stratégie, pour lutter contre les pollutions, gérer la ressource en eau, et préserver les équilibres écologiques et les milieux aquatiques (par exemple : reconquérir la qualité de l'eau, d'une rivière, ou d'un fleuve ; mise aux normes de stations de traitement des eaux usées ; réduction des pollutions industrielles et agricoles...).

AMONT

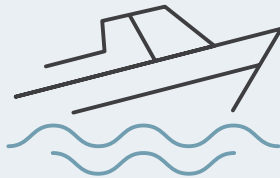
- Expertise technique (financement et réalisation) préalable à un projet : impact, orientation vers solutions techniques adaptées, état de l'eau...
- Aide à la concertation entre les acteurs de l'eau

POUR ALLER PLUS LOIN...

- **DDTM** : appui aux projets de reconquête de la qualité de l'eau et de gestion économe de la ressource en eau. Police de l'eau [p.19](#)
- **Ingénierie des intercommunalités** : accompagnement spécifique selon les territoires [p.84](#)
- **Inovalys** : laboratoire d'analyse public indépendant [p.54](#)



Carte des ports
du Morbihan



MER, LITTORAL, PORTS

830 km

de côte

57

ports maritimes
et 100 cales
de mise à l'eau

La commune gère l'aménagement local du littoral : urbanisme, plages, petits ports et équipements touristiques. Elle assure l'entretien des espaces publics et la mise en œuvre des règles locales de protection et d'usage de bord de mer. L'intercommunalité joue un rôle en matière de protection et de valorisation du littoral qui peut-être différent d'un territoire à l'autre.

Le Département intervient surtout sur les ports départementaux, les espaces naturels sensibles du littoral et certaines routes ou équipements côtiers. En qualité de concédant des ports de plaisance, le département doit assurer des prérogatives d'autorité portuaire et d'autorité investie du pouvoir de police portuaire confiées par le code des transports.

La Région est compétente pour le développement économique maritime, les transports régionaux et la gestion des ports régionaux de commerce ou de pêche. Elle soutient également les filières liées à la mer (tourisme littoral, construction navale, énergies marines, formation maritime...)

POUR UN MAIRE

Valoriser les espaces littoraux et gérer les usages nécessitent une coordination forte avec l'intercommunalité, l'État et le Département.

L'État définit les grandes politiques maritimes nationales : sécurité en mer, défense, police des pêches, réglementation environnementale et gestion des grands ports maritimes.

15 000

places de ports (à flot ou à terre)

8 000

mouillages



À SAVOIR

Le département du Morbihan a investi très tôt dans le secteur portuaire, conscient de l'importance stratégique de ses ports. En 2013, il crée la **Compagnie des Ports du Morbihan** pour mieux répondre aux besoins du territoire morbihannais. Organisation innovante, sous statut de société publique locale (SPL), elle allie les valeurs de la gestion publique et les atouts d'une entreprise commerciale. Avec les objectifs fixés et sous le contrôle du département, la Compagnie des Ports modernise les infrastructures et assure la gestion et le développement des ports du Morbihan. **Au 1^{er} janvier 2026, elle gère 25 ports.**



COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN

CONTACTS

02 97 42 63 44

compagniedesportsdumorbihan.com

INGÉNIERIES

Technique, financière, administrative

MODALITÉS D'INTERVENTION

Collectivités et communes adhérentes à la SPL

MISSIONS

ACTEUR CENTRAL DE L'EXPLOITATION PORTUAIRE

La Compagnie des Ports du Morbihan accompagne les collectivités dans le développement, l'exploitation et la valorisation de leurs équipements portuaires. Elle pilote et coordonne des opérations d'aménagement :

- Travaux maritimes : quais, cales, dragages, organisation du plan d'eau...
- Bâtiments : capitainerie, sanitaires, ateliers, commerces...
- Espaces publics : lien port-ville, stationnements, circulations douces, espaces verts, aménités...
- Environnement : énergies renouvelables, traitement des eaux, biodiversité...

... AMONT

- Conception du projet, analyse des besoins et des usages à commercialiser

... PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Conseil et expertise
- Recherche d'aides au financement + capacités d'investissement

... OPÉRATIONNELLE

- Suivi des opérations

... RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Exploitation, commercialisation (gestion portuaire), animation et valorisation

Investir, moderniser et développer les services portuaires, tel est le cap de la Compagnie des Ports, acteur au service de l'attractivité du Morbihan. Elle œuvre activement au développement et à l'évolution des ports pour répondre aux attentes des plaisanciers et anticiper les usages de demain.

David Lappartient, PDG

LES +

- Connaissance du territoire, expertise reconnue.
- Force du réseau (partenaires publics/privés, Atout Ports, liens avec les acteurs du territoire), et de la mutualisation.



CONTACTS

Directrice :
marina.lecorguille@
atout-ports.com
06 70 61 25 36

atout-ports.com

INGÉNIERIES

Technique, financière, administrative

ATOUT PORTS

MISSIONS

MOBILITÉS PORTUAIRES ET ATTRACTIVITÉ

Atout Ports développe des outils numériques et techniques pour faciliter et optimiser l'exploitation des ports, cales et parkings : Pass-port escales (mise en réseau des ports et optimisation des places), gestion des accès (parking, gestion et suivi des fluides et services portuaires) et logiciels portuaires (SeaPort, Primoaccès, etc.).

Atout Ports intervient aussi pour la réhabilitation.

... AMONT

- Conception du projet, analyse des besoins

... PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Sélection MOE et rédaction du cahier des charges

... OPÉRATIONNELLE

- Suivi des travaux

... RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Entretien

POUR ALLER PLUS LOIN...

- **DDTM** : gestion des zones de mouillage et des équipements légers (ZMEL) ; élaboration du schéma de mise en valeur de la mer pour protéger l'espace littoral et maritime, et gérer durablement les ressources marines et littorales [p.19](#)
- **Ingénierie des intercommunalités** : accompagnement spécifique selon les territoires [p.84](#)
- **PNR Golfe du Morbihan** : recherches et sensibilisations pour préserver le littoral et sa biodiversité [p.51](#)
- **SemBreizh** : aménagement d'infrastructures portuaires [p.23](#)
- **CAUE 56** [p.16](#) • **CEREMA** [p.59](#) • **Conservatoire du littoral** • **EPF Bretagne** [p.21](#) • **UDAP** [p.18](#)



ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



Schéma
départemental
des Espaces
Naturels Sensibles
et de la
biodiversité

La commune agit concrètement (espaces verts, urbanisme, biodiversité, gestion locale), tandis que la planification est souvent portée par l'intercommunalité qui joue souvent le rôle de chef de file local :

- Planification : élaboration et mise en œuvre du SCoT et, quand l'EPCI est compétent, du PLUi.
- Déchets ménagers : la gestion des déchets ménagers et assimilés est une compétence obligatoire des EPCI (service public déchets).
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques & Prévention des Inondations) : compétence obligatoire portée par le bloc communal et exercée par les EPCI à fiscalité propre.
- Climat-air-énergie (PCAET) : obligatoire pour les EPCI > 20 000 habitants (plan climat, adaptation, qualité de l'air, énergie).
- Eau & assainissement : depuis la loi du 11 avril 2025, le transfert obligatoire aux communautés de communes / d'agglomération a été abrogé (donc transfert redevenu facultatif, sans "retour en arrière" sur les transferts déjà faits).

Le Département intervient sur les Espaces Naturels Sensibles et les politiques de préservation et de solidarités territoriales (ingénierie, aides financières aux communes...).

La Région fixe les grandes orientations en matière d'aménagement (SRADDET), de biodiversité, climat et économie circulaire.

L'État impulse les orientations nationales et assure les fonctions régaliennes :

- Normes & réglementation (codes, décrets, autorisations, contrôles) et pilotage des politiques nationales.
- Police de l'environnement / contrôle : inspections et constatations d'infractions (notamment via l'OFB, parcs nationaux, services déconcentrés type DREAL/DDTM).
- Installations classées (ICPE) : encadrement/autorisation/contrôle des activités à risques/polluantes (via l'appareil de l'État).

POUR UN maire

Il s'agit de transformer les objectifs globaux en actions concrètes et locales tout en s'articulant notamment avec les politiques intercommunales et départementales afin de préserver les ressources et répondre aux besoins des habitants.



11 600 km

de cours d'eau
dans le Morbihan

75 000 ha

de zones humides
dans le Morbihan

260

systèmes
d'assainissement

1

1 PNR dans le Morbihan :
Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

103

sites Espaces Naturels Sensibles,
propriétés du département soit
3 360 ha de milieux naturels préservés





CONTACTS

environnement@morbihan.fr
02 97 54 80 00

morbihan.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière,
administrative

SCHÉMAS
DÉPARTEMENTAUX

- Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles et de la biodiversité
- Schéma départemental des randonnées
- Stratégie départementale bas carbone

103

espaces naturels
sensibles protégés

95 %

de la flore bretonne
présente dans le Morbihan :
une biodiversité
particulièrement riche

5 200 km

de chemins recensés
dans le Morbihan

DÉPARTEMENT • DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITÉ

MISSIONS

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ MORBIHANNaise

Le Département protège et valorise les espaces naturels sensibles (ENS), ouverts pour la plupart au public, afin de préserver la faune, la flore et les paysages du territoire.

Il accompagne les collectivités dans leurs projets en faveur de la biodiversité : appui technique, mise en réseau des acteurs et mobilisation d'aides financières, notamment pour la restauration des milieux naturels.

Cette action s'inscrit dans une stratégie départementale à long terme.

RANDONNÉES

MISSIONS

CRÉATION ET VALORISATION DES CHEMINS DE RANDONNÉE

Le Département accompagne les collectivités dans leurs projets de création, d'aménagement et de valorisation des itinéraires de randonnée. Le Département intervient comme maître d'ouvrage de projets pour les itinéraires d'intérêt départemental :

- GR® (Grande Randonnée) et GRp® (Grande Randonnée de Pays), en lien avec les EPCI et les fédérations de randonnée ;
- Equibreizh (itinéraire équestre) ;
- Le sentier côtier, dont la Servitude de Passage Piétons le long du Littoral (SPPL), en lien avec la DDTM (compétente juridiquement pour l'assiette foncière).



CONTACTS

fabrice.jaulin@
golfe-morbihan.bzh

parc-golfe-morbihan.bzh

INGÉNIERIE

Technique

MODALITÉS
D'INTERVENTION

Gratuité des interventions pour les communes et intercommunalités membres, dans le cadre de projets inscrits dans le programme d'actions du Parc.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

MISSIONS

SENSIBILISER, ACCOMPAGNER, S'ADAPTER, EXPÉRIMENTER

Le périmètre du Parc, 35 communes autour du Golfe du Morbihan, est classé au niveau national pour la richesse de ses patrimoines naturels, culturels, paysagers et ses savoir-faire locaux. Les collectivités adhérentes signent une Charte pour 15 ans (2014 – 2029).

Elle comprend un diagnostic territorial et des orientations de protection, de mise en valeur et de développement.

Le Parc, un centre de ressources :

- **Des données** : il assure une connaissance fine du territoire, de ses patrimoines et de sa biodiversité : inventaires d'espèces végétales et animales ; cartographies ; observatoire photographique du paysage ; suivi des espèces envahissantes et coordination des chantiers d'arrachage ; recensement et valorisation du patrimoine culturel.
- **De l'expertise** : il accompagne les projets en matière de préservation des patrimoines naturels, paysagers et culturels par des retours d'expériences et des conseils : restauration des trames naturelles (vertes, bleues, noires...), renaturation de cours d'école, maintien de prairies naturelles... En tant qu'opérateur Natura 2000, il apporte des connaissances techniques et scientifiques aux porteurs de projet et accompagne les projets de restauration de marais. Concernant le littoral, il apporte des conseils à la gestion des sentiers côtiers, au maintien et à la restauration des habitats marins dans les sites Natura 2000, et a accompagné les communes pour la mise en place de mouillages à moindre impact (convention avec l'OFB).
- **De la médiation** : le Parc a un rôle de sensibilisation des élus et du grand public : actions dans les écoles (aires éducatives, éducation artistique et culturelle...), sorties ou visites, journée de sensibilisation, mise à disposition d'expositions, animation d'un réseau d'entreprises du territoire ambassadrices du Parc (Valeurs Parc).

2^e

plus grand herbier
de zostères de France

56

îles ou îlots (dont Ilur
gérés par le Parc)

+ de 200

monuments inscrits
ou classés

À NOTER : RÉGULATION DES MOUSTIQUES

Le Département met en œuvre un service de régulation des moustiques à la demande des communes. 6 agents interviennent sur le territoire de 22 communes littorales, principalement sur des marais saumâtres. L'objectif est de limiter la prolifération des moustiques autochtones. Les traitements passent par la gestion hydraulique, sans in-trant, ou bien mobilisent un bacille agréé en agriculture biologique. Les communes doivent contribuer à hauteur d'environ 5 % du coût de l'action.



AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITÉ

CONTACTS

Responsable pôle ingénierie de projet :
annehelene.ledu@biodiversite.bzh
06 02 19 65 28

biodiversite.bzh

INGÉNIERIES

Technique,
financière

MODALITÉS D'INTERVENTION

Gratuité du conseil,
accompagnement sur-mesure.

MISSIONS

MONTER DES PROJETS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

L'agence est portée par l'Office Français de la Biodiversité et la Région Bretagne et l'accompagnement fourni peut prendre deux formes :

- Collectif : plusieurs porteurs de projets sont concernés et l'Agence leur permet de monter en compétence (événements), de recevoir les bonnes informations au bon moment (communication) et d'être plus efficaces ensemble (conduire de projets collectifs) ;
- Individuel : un seul porteur de projet bénéficie des ressources appropriées à son besoin sur l'interface MaQuestion #biodiversitéBZH (documents, Réseau de l'accompagnement, financements), ou d'un accompagnement renforcé.



AMONT

- Exploration des enjeux et des solutions autour de la préservation de la biodiversité
- Ressources documentaires
- Expertise via le Réseau de l'accompagnement



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Aide à la recherche de financements (notamment européens)
- Mise en relation avec les acteurs pertinents
- Accompagnement individuel au montage de projet



RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Valorisation et retours d'expériences des projets accompagnés

123

contributeurs inscrits
dans le réseau
de l'accompagnement

+ de 1800

porteurs de projets
accompagnés en 5 ans

LES +

- Le kit « Elu.es et Biodiversité » recense toutes les informations utiles pour prendre en compte la biodiversité dans les différents projets communaux.



CONTACTS

Référents territoriaux

ademe.fr/direction-regionale/bretagne

Pour Région Bretagne :
02 99 85 87 00

ademe.fr

INGÉNIERIES

Technique,
financière

MODALITÉS D'INTERVENTION

Gratuité des conseils
techniques.

ADEME • Agence DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MISSIONS

AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial), l'ADEME est résolue à faire bouger les lignes pour bâtir une société plus sobre et plus solidaire.

L'ADEME accompagne techniquement et financièrement (subventions) les projets de transition écologique menés par les collectivités et entreprises :

- **Les aides financières** peuvent être examinées au fil de l'eau ou sollicitées via des appels à projets. Elles sont toutes recensées sur la plateforme « agir pour la transition écologique (AGIR) » ;
- **Des outils d'expertises** sont mis à disposition des communes (TACCT, BENEFRICHES, QuantiGES, ALDO, ClimAgri, ComptaCoût, ...) et le label Territoires Engagés permet de bénéficier d'un accompagnement particulier. Les outils sont détaillés sur le site Territoires&Climat ;
- **Plusieurs formations** dans les domaines des énergies renouvelables, de l'économie circulaire, de l'aménagement (réhabilitation de friches), des mobilités durables et de la qualité de l'air, et de l'adaptation au changement climatique sont proposées sur le site ADEME Formation.



AMONT

- Formation et documentation
- Label et outils : diagnostics



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Octrois de subventions (appels à projets et à manifestations d'intérêt)



OPÉRATIONNELLE

- Label : mise en œuvre de la stratégie déterminée en amont

Une trentaine

de personne en relais
pour le territoire
de la Bretagne

336

projets soutenus
en 2025 en Bretagne
soit 100,5 M€ engagés

LES +

- Plateforme « ADEME INFOS » pour avoir accès à l'actualité.
- Plateforme « La Librairie » pour avoir accès aux publications.
- agirpourlatransition.ademe.fr pour déposer votre demande d'aide.

CONTACTS

contact@inovalys.fr
02 51 85 44 44

inovalys.fr

INGÉNIERIES

Technique

550

scientifiques

Environ 6 millions
d'analyses par an pour

20 000

clients

MISSIONS

ANALYSES ALIMENTAIRES, ENVIRONNEMENTALES ET SANTÉ ANIMALE

Laboratoire d'analyses public indépendant qui accompagne les collectivités dans la réalisation des contrôles sanitaires, la surveillance environnementale, le suivi des dispositifs d'autosurveillance des systèmes d'assainissement, l'évaluation de l'état écologique des cours d'eau avant et après travaux, ainsi que dans la mise en place et le maintien des bonnes pratiques d'hygiène et de nutrition en restauration collective :

- Grande diversité des analyses en réponse aux besoins des collectivités : eaux (potables, baignades, cours d'eau, souterraines, eaux chaudes sanitaires, ...), sols pollués, PFAS, alimentaires (restaurants scolaires), air, radon, etc.
- Surveillance du moustique tigre
- Audits, conseils et formations à destination des collectivités en hygiène et nutrition.



OFFICE NATIONAL
DES FORÊTS

CONTACTS

ag.rennes@onf.fr
02 99 27 47 27

onf.fr

INGÉNIERIES

Technique, juridique

MISSIONS

INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES COMMUNES FORESTIÈRES

L'ONF est gestionnaires des forêts domaniales et des forêts des collectivités (par délégation). Il met en œuvre le régime forestier à travers une gestion multifonctionnelle associant production de bois, préservation de l'environnement et des paysages, accueil du public et gestion des risques naturels. Sur les communes classées à risque incendie, l'ONF contrôle la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- **Agence de l'eau Loire Bretagne** : financements et sensibilisation sur les sujets environnementaux en amont des projets [p.44](#)
- **Association des Collectivités forestières du Morbihan** : Représentation des membres auprès de l'ONF ; développement d'une politique forestière locale ; soutien de la filière bois-forêt
- **CAUE du Morbihan** : conseils pour la gestion différenciée des espaces verts, l'aménagement des cimetières, l'intégration paysagère des projets, et la renaturation des espaces publics [p.16](#)
- **Conservatoire du littoral** : acquisition et gestion de sites à protéger ; surveillance (gardes du littoral) et aménagement des sites
- **DDTM** : conseils et mise en relation avec les autres acteurs de l'État (dont ADEME, CEREMA, ...) dans les domaines de la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages, de la reconquête de la qualité de l'eau, du développement des mobilités durables et des énergies renouvelables [p.19](#)
- **Ingénierie des intercommunalités** : accompagnement spécifique selon les territoires [p.84](#)
- **SAFER** : maîtrise du foncier pour protéger les espaces naturels sensibles et les zones exposées aux risques (inondations, submersion) [p.22](#)
- **EPF Bretagne** [p.21](#) • **CEREMA** [p.59](#)

DES PROGRAMMES ET DES LABELS



PROGRAMME TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

- Le programme est porté par l'ABB (qui l'anime), l'État (DREAL), la Région, l'Agence de l'eau et l'OFB. Il s'adresse à toutes les communes et intercommunalités, quelle que soit leur taille, et qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité. Il s'adresse à toutes les collectivités qui souhaitent s'engager en faveur de la biodiversité.
- La collectivité présente à minima 4 actions sur les thématiques suivantes : aménagement, préservation et restauration de milieux, mobilisation des acteurs du territoire et solutions d'adaptation fondées sur la nature.
- Si elle est retenue, elle bénéficie d'un accompagnement local, d'outils concrets, du réseau « club des engagés », et de la valorisation de ses actions.
- La reconnaissance est attribuée pour 3 ans, l'engagement est renouvelable.
- Une quinzaine de communes et intercommunalités labellisées en Morbihan.



GRAND SITE DE FRANCE

- Le Réseau des Grands Sites de France regroupe les sites labellisés ou ayant une démarche de labellisation « Grands Sites de France ». Ces sites sont classés, de grande notoriété et de forte fréquentation. Un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, en répondant aux objectifs du développement durable doit être construit pour candidater à la labellisation.
- Sur le Morbihan, il existe un Grand Site de France : **Le Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon**.
- Labellisation à renouveler tous les 8 ans.
- 58 Grands Sites de France au niveau national.



MOBILITÉS

La mobilité est structurée autour d'une répartition entre chaque collectivité ou regroupement de collectivités :

—

La commune joue un rôle de proximité (voirie communale, aménagements cyclables, stationnement).

Le Département gère le réseau routier départemental et intervient en accompagnement financier sur les mobilités douces.

L'intercommunalité peut-être autorité organisatrice des mobilités locales (réseaux urbains, mobilités douces).

La Région est l'autorité organisatrice des mobilités régionales (transports ferroviaires, cars interurbains, transports maritimes).

L'État intervient sur les grandes infrastructures (routes nationales, politiques nationales).

POUR UN maire

Le maire agit directement sur la voirie et l'espace public, co-construit les mobilités avec les Autorités Organisatrices de Mobilité et le Département, et s'inscrit dans des réseaux régionaux et nationaux de transport.

250 km

de pistes cyclables d'ici 2033

4 073 km

de routes départementales

+ de 1 000

ouvrages d'art



Schéma départemental des mobilités



À SAVOIR

Si le Département n'est pas une autorité organisatrice des mobilités, les élus ont souhaité formaliser en 2023 un **schéma départemental des mobilités** afin d'accompagner les dynamiques démographiques à venir sur les territoires et à proposer des solutions de mobilité adaptées à chaque morbihannais. 9 engagements y sont détaillés parmi lesquels : favoriser la pratique cyclable au quotidien, poursuivre et conforter la gestion durable du patrimoine routier, optimiser la performance des axes inter-villes, achever l'aménagement et la sécurisation des grands itinéraires routiers structurants, finaliser la réalisation de contournements, rendre possible un « RER Sud-Bretagne ».





CONTACTS

routes@morbihan.fr
02 97 54 83 61

morbihan.fr

INGÉNIERIES

Technique,
juridique

SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX

- Schéma départemental des mobilités durables (dont plan vélo)
- Plan départemental de prévention du bruit dans l'environnement
- Schéma départemental de viabilité hivernale

DÉPARTEMENT • DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES MOBILITÉS

MISSIONS

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DÉPLACEMENTS

Le Département accompagne les collectivités dès lors qu'un projet concerne ou impacte une route départementale : embellissement sur anneau de giratoire, aires de covoiturage, arrêts de bus, sécurisation routière...

Il apporte un appui technique : avis en amont, recommandations, coordination des services et délivrance des autorisations nécessaires. Il veille à la sécurité, à la cohérence et au bon fonctionnement du réseau.

Le Département intervient également sur les projets de mobilités lorsqu'ils impactent le réseau routier départemental ou une propriété départementale adossée, notamment en matière de schémas et études de mobilités, de projets cyclables le long des routes et de réflexions prospectives.

Le Département n'assure pas la maîtrise d'œuvre des projets des collectivités.



AMONT

- Avis de principe sur les projets et conseil sur les contraintes du réseau
- Recommandation sur les continuités cyclables le long des routes
- Contribution aux documents d'urbanisme



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Analyses techniques ciblées
- Recommandations techniques

4 073 km

de routes départementales

1 000

ouvrages d'art
supérieurs à 2 m

LES +

- Un appui pour sécuriser les projets et faciliter les démarches sur le domaine routier.



CEREMA

CONTACTS

regis.soenen@cerema.fr

cerema.fr

INGÉNIERIE

Technique

MODALITÉS D'INTERVENTION

Voie privilégiée de l'adhésion pour des interventions en quasi-régie, sinon prestations ponctuelles d'appui possibles (selon les modalités du code de la commande publique).

MISSIONS

EXPERT PUBLIC DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Cerema, établissement public d'ingénierie et d'expertise : au service des territoires et des collectivités dont la gouvernance est partagée entre l'État (tutelle du Ministère de la Transition écologique) et les collectivités territoriales adhérentes à l'appui des politiques publiques de l'aménagement des territoires, des mobilités, de l'adaptation au changement climatique et des transitions.

Expertise nationale et territoriale sur l'aménagement et les stratégies territoriales, les mobilités, l'environnement et les risques, les bâtiments, les infrastructures de transport, et la mer et le littoral.

À la fois le **réfèrent des territoires face au défi climatique** (accompagnement, publications) et l'**accélérateur de l'expertise** et des solutions de demain (recherche opérationnelle).



AMONT

- Mise à disposition d'une assistance technique et d'une documentation solide pour aider à la définition du projet



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Méthodes, outils, diagnostics et évaluations mis à disposition
- Moyens humains (experts) pour accompagner le projet



RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Diffusion des connaissances et participation aux réseaux d'acteurs : expertises territoires : expertises-territoires.fr

605

études et rapports
publiés en 2025

5

intercommunalités
+ 11 communes,
et le Département
sont adhérents
au CEREMA
dans le Morbihan

LES +

- Établissement public qui apporte un conseil neutre et impartial.
- Rôle normalisateur à l'échelle de la France et capacité de recherche et de travail sur des sujets complexes et transverses.
- Alimente le centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- **CAUE du Morbihan** : accompagnement et conseils pour l'aménagement des espaces publics et pour des mobilités apaisées [p.16](#)
- **DDTM** : mise en œuvre de politiques de sécurité routière et de mobilités douces [p.19](#)
- **Ingénierie des intercommunalités** : accompagnement spécifique selon les territoires [p.84](#)
- **Morbihan Énergies** : déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'échelle départementale, d'électrolyseurs pour fabriquer de l'hydrogène vert, de stations de gaz naturel pour véhicules et d'autopartage des parcs automobiles pour les collectivités [p.38](#)
- **Préfecture** : définition et coordination des politiques de sécurité routière.
- **Réseau Vélo et marche** : expertises sur le développement des modes actifs (regard d'expert possible tout au long du projet) ; mise en place de l'Observatoire du Vélo dans les Territoires (OVT) : données, indicateurs, comparaisons



TOURISME, PATRIMOINE, CULTURE

La mise en œuvre de ces compétences nécessite une bonne connaissance et coordination des acteurs.

La compétence tourisme est désormais souvent exercée par **l'intercommunalité** (offices de tourisme) qui s'articule avec **la promotion touristique du département** (Agence Départementale du Tourisme du Morbihan) et de la Région (Comité Régional du Tourisme).

La commune contribue fortement au développement de l'offre touristique dans le cadre de sa politique d'aménagement et de création d'équipements. La valorisation du patrimoine communal et la mise en place d'actions et d'événements culturels contribuent à cette dynamique qui profite aux habitants et aux touristes.

Le Département joue un rôle majeur au niveau culturel, patrimonial et touristique, puisqu'il accompagne les collectivités dans leurs projets de restauration et de valorisation du patrimoine, protégé ou non. Il finance de nombreux projets culturels et veille à la mémoire du territoire grâce au service des archives départementales.

La Région planifie et coordonne la stratégie touristique du Comité régional du tourisme et intervient de manière indirecte par ses politiques sectorielles.

L'État protège le patrimoine (monuments historiques) et définit la stratégie nationale du Tourisme.



POUR UN MAIRE

L'intercommunalité et l'agence départementale du tourisme sont des acteurs clés pour connaître le fonctionnement du tourisme (offre, demande) et les potentialités à développer pour renforcer l'attractivité locale et la dynamique économique de son territoire.



Schéma de développement touristique du Morbihan 2024-2028



DÉPARTEMENT

DIRECTION DE LA CULTURE

CONTACTS

action-culturelle-langue-bretonne@morbihan.fr
02 97 54 81 69

morbihan.fr

INGÉNIERIES

Financière, juridique, administrative

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

• Schéma départemental des enseignements artistiques

47

établissements ont bénéficié d'une aide à l'investissement pédagogique (achat d'instruments de musique) depuis 3 ans

24

projets d'éducation artistique et culturelle soutenus

200

projets culturels soutenus chaque année

LES +

• Un réseau de 45 établissements d'enseignement artistique.



DÉPARTEMENT

DIRECTION DE LA CULTURE

CONTACTS

patrimoine@morbihan.fr
02 97 54 83 09

morbihan.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière, juridique

MISSIONS

RESTAURER, CONSERVER, ET VALORISER LE PATRIMOINE PUBLIC

Le Département accompagne les collectivités dans leurs projets de restauration et de valorisation du patrimoine, protégé ou non.

Il apporte un appui technique et financier : conseils, montage des projets, suivi des opérations, en lien avec les partenaires compétents (notamment la DRAC).

Pour le volet du patrimoine mobilier, l'exercice de la mission régalienne **de conservateur des antiquités et objets d'art** est confié au Département, pour la protection au titre des Monuments Historiques, le suivi de restauration et les mesures de mise en sécurité et la valorisation de ce patrimoine mobilier protégé.

- ...  **AMONT**
 - Définition des étapes du projet
- ...  **PRÉ-OPÉRATIONNELLE**
 - Assistance dans la rédaction du CCTP des études préalables
 - Accompagnement sur les volets administratifs et financiers
- ...  **OPÉRATIONNELLE**
 - Assistance dans l'accompagnement en lien avec les maîtres d'œuvre
- ...  **RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION**
 - Valorisation de l'équipement

460

dossiers de restauration soutenus

12,5 M€

de subventions
(25 K€ d'aide moyenne)

80 %

du montant des aides accordées par le Département concerne le patrimoine public
de 2021 à 2025

LES +

• Une expertise reconnue, facile d'accès et réactive.



CONTACTS

archives@morbihan.fr
02 97 46 32 52

morbihan.fr

INGÉNIERIES

Technique,
juridique

DÉPARTEMENT • SERVICE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

MISSIONS

LA MÉMOIRE DU TERRITOIRE

Le Département accompagne les communes dans la gestion de leurs archives, qu'elles soient papier ou numériques.

Il apporte un appui technique et réglementaire : organisation, tri, élimination, gestion des documents numériques, prévention des risques.

Les communes peuvent à tout moment envisager le dépôt de leurs archives historiques auprès des archives départementales, qui les conseilleront sur la faisabilité et les conditions de ce dépôt. En cas de transfert d'archives historiques au Département, ce dernier publie un inventaire accessible au public.

Certains documents remarquables peuvent faire l'objet d'opérations de valorisation et de présentation au public.

Les archives communales sont un patrimoine précieux et une responsabilité essentielle. Nos équipes vous accompagnent pour en assurer la gestion, la sécurisation et la valorisation, quel que soit votre besoin.

Marion Imbert, directrice des archives départementales



LES +

- Expertise en gestion documentaire papier et numérique.
- Préservation et diffusion du patrimoine écrit au plus grand nombre.



CONTACTS

Responsable
Développement
& Marketing :
cantin-p@morbihan.com
02 97 54 58 13

morbihan-pro.com

INGÉNIERIES

Technique,
administrative

SCHÉMA
DÉPARTEMENTAL

- Schéma départemental du tourisme

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DU MORBIHAN

MISSIONS

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES
DANS LEUR STRATÉGIE TOURISTIQUE

L'ADT accompagne les EPCI et communes sur des **missions de développement touristique** :

- Intervention complète : diagnostic (analyse, entretiens...), phase de définition des enjeux, animation d'ateliers et plan d'actions.
- Intervention simple : diagnostic.

Elle accompagne également :

- les porteurs de projets touristiques et les investissements touristiques : sourcing des investisseurs et des opportunités, lien avec les investisseurs et lien avec les territoires ;
- les professionnels vers les labels environnementaux et vers le label Accueil Vélo (visite de labellisation, conseils, suivi...);
- les communes vers le label Villes et villages fleuris (Organisation du concours jusqu'à la 1^{re} fleur, de visites conseils et d'éductour) en partenariat avec le CAUE du Morbihan.

Elle anime l'**Observatoire touristique du territoire** : production et valorisation de données de fréquentation, capacité d'accueil, enquêtes et études...

AMONT

- Diffusion et valorisation de données et d'informations

PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Accompagnement des professionnels et partenaires territoriaux : conseil, AMO ou par MOA (pour certains schémas)

OPÉRATIONNELLE

- Accompagnement des professionnels et partenaires territoriaux : conseil, AMO ou par MOA (pour certains schémas)

RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Valorisation du projet

LES +

- Porte d'entrée à la fois pour les journalistes, les professionnels du tourisme, les collectivités locales et les autres acteurs du Département.
- Présentation détaillée sous forme de « catalogue de services » sur morbihan-pro.com.

34 km

de linéaires de documents
conservés aux archives
départementales

6 km

d'archives éliminées
chaque année

5^e

place des départements
touristiques en France

POUR ALLER PLUS LOIN...

- **Association des Architectes du Patrimoine** : annuaires des architectes du patrimoine, qui interviennent sur toute opération de restauration, extension, intégration urbaine et paysagère sur des sites patrimoniaux, notamment des bâtiments protégés au titre des monuments historiques
- **CAUE du Morbihan** : conseils en architecture et intégration au bâti existant pour les collectivités et particuliers [p.16](#)
- **CRT (Comité Régional du Tourisme)** : coordination de la stratégie touristique à l'échelle de la Région ; en charge, entre autres, du tourisme international et cyclotourisme
- **DRAC** : mise en œuvre la politique culturelle de l'État en région, en intervenant dans la protection du patrimoine, la création artistique et l'éducation culturelle
- **Ingénierie des intercommunalités et Offices de Tourisme** : accompagnement spécifique selon les territoires [p.84](#)
- **Fondation du patrimoine** : accompagnement technique et financier pour restaurer le patrimoine local non protégé
- **PNR du Golfe du Morbihan** : animation d'un réseau d'acteurs touristiques marqués Valeur Parc, développement du tourisme « ornithologique »
- **UDAP 56** : conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti par la mise en place de périmètres de protection autour des monuments historiques ; conservateur des monuments historiques appartenant à l'État [p.18](#)
- **ANCT** [p.77](#) • **Atout Ports** [p.47](#) • **CPM** [p.46](#) • **DDTM** [p.19](#) • **SemBreizh** [p.23](#) • **EPF Bretagne** [p.21](#)



OFFICE PUBLIC
DE LA LANGUE BRETONNE
OFIS PUBLIK AR BREZHONEG

CONTACTS

Antenne Morbihan
Ronan Postic :
ronan.postic@opab.bzh
06 87 35 84 85
Pierre-Yves Le Roho
(projets petite enfance)
py.lerocho@opab.bzh
02 97 66 34 21

fr.brezhoneg.bzh

INGÉNIERIE

Technique

MISSIONS

SOUTIEN AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
DE L'USAGE DE LA LANGUE BRETONNE

L'Office public de la langue bretonne (OPLB) a pour mission la **promotion de la langue bretonne** et le développement de son emploi dans la vie quotidienne. L'Office est l'opérateur des collectivités et de l'État, en étant à la fois **ressource et conseils** en matière de toponymie, de traduction, de mise en œuvre de projets autour de la langue bretonne, d'ouverture de classes bilingues ou de signalisation urbaine.

50 communes, 3 EPCI et le Département du Morbihan sont engagés dans le cadre de la signature de la charte Ya d'ar brezhoneg ("Oui à la langue bretonne").

DES RÉFÉRENCES

Les classements, marques et labels patrimoniaux offrent l'accès à un accompagnement technique et financier sur des projets publics et privés de restauration, de valorisation du patrimoine et d'aménagement. Ils permettent également d'intégrer un réseau et de développer des actions communes.



SITE CLASSÉ À L'UNESCO

Le Bien des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 2025, et est porté par l'association Paysages de mégalithes. Cette inscription engage à développer la préservation, la recherche scientifique, l'appropriation collective, etc.

www.megalithes-morbihan.fr



VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Met en valeur les communes et intercommunalités de toutes tailles qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.

> 3 territoires et 1 ville dans le Morbihan

www.culture.gouv.fr/actualites/villes-et-pays-d-art-et-d-histoire-un-label-au-service-des-territoires



PETITES CITÉS DE CARACTÈRE DE BRETAGNE

S'adresse aux communes de moins de 6000 habitants et ayant des fonctions de centralités passées et/ou présentes. Les communes doivent :

- Présenter un site patrimonial remarquable et un monument historique.
- Avoir un programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels.
- Être dotées d'une stratégie touristique.

> À renouveler tous les 5 ans, au regard de la Charte de qualité.
> 6 communes dans le Morbihan.

Fantine ROSEL, responsable des actions culturelles et patrimoniales
07 82 28 69 64 - fantine.rosel@patrimoinesdebretagne.bzh

www.petitescitesdecarectere.com/regions/bretagne



COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DU BRETAGNE

S'adresse aux communes de moins de 3500 habitants ayant un patrimoine architectural et paysager en quantité et qualité suffisantes avec la volonté de le valoriser, de le restaurer et de le promouvoir.

> À renouveler tous les 7 ans.

> Plus de 40 communes en Bretagne.

Catherine Hesry, directrice - 06 63 01 42 03 - catherine.hesry@cprb.org

www.patrimoines-de-bretagne.fr/cprb



LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Pour les communes de moins de 2000 habitants avec au minimum deux sites ou éléments bâtis bénéficiant d'une protection historique et d'une motivation collective de les mettre en valeur.

> 1 village dans le Morbihan.

www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/fr



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Pour les communes souhaitant intégrer la végétation dans l'urbanisme, en étant résilientes et attractives.

> Entre 50 et 60 communes dans le Morbihan.

www.villes-et-villages-fleuris.com



NUMÉRIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le déploiement des infrastructures numériques est piloté principalement par la **Région** et les syndicats mixtes, souvent avec le soutien de l'**État**.

Les communes facilitent l'implantation des équipements.

Les intercommunalités accompagnent les usages (services numériques, inclusion).

POUR UN MAIRE

L'enjeu est de développer les services et de garantir l'accès au numérique pour tous les habitants.



CONTACTS

Standard :
02 99 12 51 55

megalis.bretagne.bzh

INGÉNIERIE

Technique

MODALITÉS D'INTERVENTION

Les communes peuvent faire appel gratuitement pour tous les services, ce sont les intercommunalités qui sont adhérentes.

MÉGALIS BRETAGNE

MISSIONS

FIBRE OPTIQUE ET SERVICES NUMÉRIQUES

Le Syndicat mixte MEGALIS Bretagne a pour compétences d'assurer, au nom des collectivités bretonnes, la construction et l'exploitation du **réseau public régional** en fibre optique dans le cadre du projet « Bretagne Très Haut Débit ». L'exploitation du réseau est déléguée jusqu'en 2035 à l'entreprise THD Bretagne, filiale d'Orange Concessions. MEGALIS Bretagne propose également une offre de **services numériques mutualisés** et de fournitures annexes associées :

- Un bouquet de services numériques est proposé à destination de chaque entité publique : rendez-vous simplifiés, démarches en ligne, registres dématérialisés d'enquêtes publiques, salle des marchés publics, télétransmission des actes, sauvegarde en ligne...;
- Sensibilisation et préconisation sur la cybersécurité;
- Accompagnement sur la sobriété numérique et l'accessibilité numérique.



Créé en 1999, le Syndicat mixte est composé de la Région Bretagne, des 4 Départements et des 60 intercommunalités de Bretagne.

2026 =

couverture de la totalité des communes de la zone publique bretonne en fibre optique

+ de 2 500

entités publiques bretonnes bénéficient des services numériques mutualisés

LES +

- Les frais d'accès aux services numériques pour les communes sont pris en charge par les intercommunalités.
- Permet d'accéder à la centrale d'achat Manche Numérique : la plus grosse centrale d'achat en France (hors Île-de-France) pour passer des achats IT en local et à moindre coût.
- Le site internet présente l'annuaire des services de façon détaillée.

POUR ALLER PLUS LOIN...

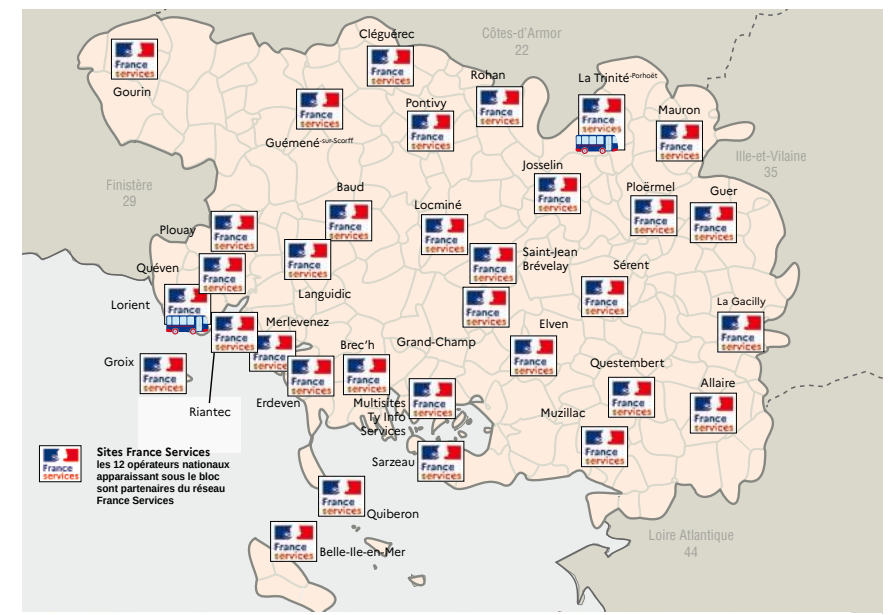
- **Ingénierie des intercommunalités** : accompagnement spécifique selon les territoires [p.84](#)
- **SEM 56 énergies** : Morbihan énergies a créé une SEM pour faciliter les investissements dans les installations de production d'énergies renouvelables et dans les infrastructures de mobilité bas carbone (GNV, H2).
- **SPL Morbihan Terra data** : Morbihan Terradata a pour objectif de fournir des services numériques aux collectivités afin de répondre aux enjeux de cybersécurité et de souveraineté numérique. morbihan-terradata.bzh [p.38](#)

DES LABELS



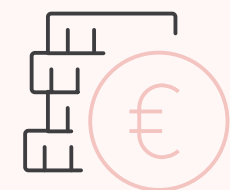
FRANCE SERVICES

Les espaces France Services permettent aux usagers d'effectuer des démarches administratives du quotidien, liées à **la santé, la famille, la retraite ou l'emploi**, relevant de 12 services publics (Allocations familiales, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Titres, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA, et point-justice.) Il en existe 34 en Morbihan.



VILLES INTERNET

S'adresse à toutes les communes qui s'engagent à la réalisation d'un diagnostic rigoureux et global de la politique publique numérique. Le label permet une mise en valeur des actions menées et un accompagnement des politiques.
> 3 communes dans le Morbihan



FINANCES ET CONSEILS JURIDIQUES

L'accompagnement et l'expertise apportés par les acteurs présentés dans ce guide doit faciliter l'efficacité des projets pour sécuriser les budgets communaux.

- Les communes** disposent d'une autonomie financière encadrée.
- L'intercommunalité** mutualise une partie des ressources et des dépenses.
- Le Département et la Région** apportent des financements aux projets locaux.
- L'État** assure le contrôle de légalité, le conseil et la gestion de certaines dotations.

Pour en savoir plus



POUR UN MAIRE

Sécuriser juridiquement et financièrement les projets implique de connaître et de mobiliser ces différents niveaux.





CONTACTS

contact@amf-morbihan.fr
02 97 68 10 26

amf-morbihan.fr

Plateforme de l'AMF du Morbihan (code : 15564)



INGÉNIERIES

Juridique, technique, financière

MODALITÉS D'INTERVENTION

Conseils gratuits.

AMF DU MORBIHAN

MISSIONS

UNE PLATEFORME D'INFORMATIONS AU SERVICE DES ÉLUS

L'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités du Morbihan déploie un ensemble de services d'**information technique, juridique, administrative et financière** :

- Animation d'**ateliers** sur les thématiques des politiques publiques;
- Réponse aux **questions juridiques, en toute confidentialité**;
- Accompagnement dans l'identification des aides financières et techniques grâce à sa **base de données territorialisée, unique en France**, réunissant près de 900 dispositifs et plus de 150 partenaires institutionnels locaux.

En relation quotidienne et étroite avec l'ensemble des institutions publiques, **l'AMF du Morbihan représente** les élus locaux au sein de plus de 160 commissions administratives chargées **d'étudier et d'émettre des avis sur les projets du territoire dans divers domaines (marchés publics, logement, éducation, santé, aménagement du territoire...)**.

... **AMONT**

- Consultation d'information juridique : procédures administratives, domanialité, attributions du maire et du conseil municipal, gestion des risques juridiques...
- Présentation des aides financières et techniques référencées sur la plateforme de l'AMF56 : www.amf-morbihan.fr (accès illimité – aucune prestation supplémentaire n'est facturée)

... **PRÉ-OPÉRATIONNELLE**

- Représentation de vos intérêts et défense de vos projets dans les commissions administratives et auprès des institutions concernées

... **OPÉRATIONNELLE**

- Appui pour faciliter les relations et lever les points de blocage institutionnels

... **RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION**

- Valorisation de votre initiative auprès des autres collectivités du territoire

LES +

- Plateforme numérique territorialisée la plus complète et actualisée en France.
- Mise en réseau des élus et des institutions publiques.
- Le Guide des Maires 2026.



1^{er}

réseau

de défense des intérêts des Communes, des intercommunalités et de leurs élus



CONTACTS

direction.territoires@morbihan.fr
02 97 54 80 26

morbihan.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière, juridique

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

- Schéma départemental du tourisme

DÉPARTEMENT • DIRECTION DES TERRITOIRES

MISSIONS

ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

Le Département propose un accompagnement adapté aux spécificités territoriales, **combinant ingénierie, conseil et soutien financier**. Les collectivités sont appuyées à chaque étape de leurs projets, de l'expression des besoins à la valorisation des équipements réalisés.

Ce soutien repose sur des dispositifs **d'aides à l'investissement diversifiés**, majoritairement dématérialisés et aisément mobilisables pour des projets de construction ou de rénovation d'équipements publics ou d'aménagements contribuant à la cohésion territoriale :

- Programme de solidarité territoriale (PST) : taux de 20 à 35 % selon les communes, pour une dépense subventionnable jusqu'à 350 000 € par an (possibilité de contractualiser);
- Opérations spécifiques : aides attribuées au cas par cas pour des projets à rayonnement départemental;
- Une enveloppe thématique pour les travaux sur les centres d'incendie et de secours.

... **AMONT**

- Appui à la définition et à la structuration
- Conseil sur l'adéquation du projet aux besoins du territoire
- Identifications des partenaires et des aides mobilisables

... **PRÉ-OPÉRATIONNELLE**

- Assistance au montage financier du projet
- Aide à la recherche de financements
- Aide au dépôt des demandes d'aides départementales
- Mise en relation avec les partenaires associés

... **OPÉRATIONNELLE**

- Suivi administratif et financier des aides accordées
- Appui ponctuel en lien avec les services départementaux concernés
- Participation aux instances de pilotages (Copil, Cotech)

LES +

- Votre interlocuteur de proximité pour sécuriser les projets et faciliter l'accès aux aides.

Le Département du Morbihan est le

1^{er}
partenaire
financier des communes

200 M€

versés pour 4 000 projets

depuis 2021



CONTACTS

Espaces territoriaux
Centre Bretagne
centrebretagne@
bretagne.bzh
et Bretagne Sud
region-bretagne-sud@
bretagne.bzh
projets.territoires@
bretagne.bzh

bretagne.bzh

europa.bzh

INGÉNIERIES

Financière,
administrative

MODALITÉS
D'INTERVENTION

Conseils gratuits.

RÉGION BRETAGNE

MISSIONS

LA RÉGION EN PROXIMITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DES COMMUNES

La Région accompagne les projets portés par les communes et intercommunalités, répondant aux enjeux de ses politiques publiques. Cela se caractérise notamment par :

- Des aides financières ciblées lorsqu'un projet s'inscrit dans les objectifs des politiques sectorielles de la Région (exemples : infrastructures sportives bénéficiant à des lycéens, aménagements facilitant la mobilité inter-aires urbaines, lieux structurants de diffusion culturelle...).
- Un programme de financement « Bien vivre partout en Bretagne » : aide en ingénierie et subvention des projets répondant à certains critères (amélioration des services de proximité, transition écologique, cohésion des territoires).
- L'accès aux fonds européens : FEDER via les services de la Région LEADER via les Groupes d'Action Locale (GAL) répartis sur tout le territoire.
- Les aides et les projets peuvent concerner divers domaines : mobilité, services à la population, habitat, culture, patrimoine, transition énergétique, accompagnement au changement climatique etc.

... PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Aide au montage du dossier pour obtenir des subventions
- Conseils et expertises
- Appui à la prise en compte des enjeux de transition

LES +

Le programme
« Bien vivre partout
en Bretagne » soutient
près de

100 M€

versés pour 800 projets
à travers le Bretagne
entre 2021 et 2026

- La proximité : la Région a déployé des antennes, les espaces territoriaux, présents sur tout le territoire breton avec des agents en proximité des communes et intercommunalités.
 - Pays de Centre-Ouest Bretagne, de Pontivy, et de Ploërmel-Cœur de Bretagne : espace territorial Centre Bretagne
 - Pays de Lorient, d'Auray et de Vannes : espace territorial Bretagne Sud
- L'information et le conseil : les agents des espaces territoriaux informent les porteurs de projets locaux des différents dispositifs d'accompagnement de la Région et les accompagnent dans le montage des dossiers de demande de subvention.



CONTACTS

pref-bdat@morbihan.gouv.fr
02 97 54 84 00

morbihan.gouv.fr

INGÉNIERIES

Financière,
administrative

MODALITÉS
D'INTERVENTION

Octroi de financement
DETR, DSIL ou Fonds vert-volet
rénovation énergétique dans
le cadre d'Appels à projets
annuels et orientation
vers d'autres fonds État
le cas échéant (DRAC, ANS,
DDTM pour les autres volets
du Fonds vert, AELB...).

L'État a octroyé en 2025 :

9,5 M€

attribués à 117 projets
au titre de la DETR

6,7 M€

attribués à 47 projets
au titre de la DSIL

2,4 M€

attribués à 12 projets
au titre du Fond vert

PRÉFECTURE DU MORBIHAN BUREAU DES DOTATIONS ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MISSIONS

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

La préfecture pour l'arrondissement de Vannes et les sous-préfectures de Lorient et Pontivy (Bureaux des dotations et de l'aménagement du territoire et Bureau du développement économique et des territoires) conseillent et orientent les collectivités vers les subventions les plus adaptées à leur projet en fonction des règles d'éligibilité et d'intervention de chacune.

La DETR et la DSIL font l'objet d'un appel à projet annuel avec dépôt de dossiers de novembre N à janvier N+1.

Les demandes au titre du fonds vert peuvent être déposées au fil de l'eau. Les dossiers sont à déposer via démarche numérique.

L'ensemble des pièces justificatives et conditions de recevabilités sont disponibles sur le site internet des services de l'État dans le Morbihan.

Les collectivités peuvent également bénéficier du **fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)** qui compense de manière forfaitaire la TVA que les bénéficiaires (notamment les collectivités) du fonds ont acquittée sur certaines de leurs dépenses d'investissement et de fonctionnement, lorsque la TVA n'est pas récupérée par la voie fiscale.

L'octroi du FCTVA n'est pas automatique. Un échange sur ce point dans le cadre de la construction du plan de financement du projet et de son exploitation future est préconisé avec la préfecture et le conseiller aux décideurs locaux.

Les informations relatives au FCTVA sont également disponibles sur le site internet des services de l'État.

... PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Octrois de subventions

LES +

- Octroi de financement DETR, DSIL ou Fonds vert-volet rénovation énergétique dans le cadre d'Appels à projets annuels et orientation vers d'autres fonds État le cas échéant (DRAC, ANS, DDTM pour les autres volets du Fonds vert, AELB...)



DDFIP • DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

CONTACTS

ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr
02 97 68 17 00

morbihan.gouv.fr

INGÉNIERIES

Juridique

MODALITÉS D'INTERVENTION

Accompagnement et conseil gratuits.

MISSIONS

ACCOMPAGNEMENT DES DÉCIDEURS LOCAUX EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUE

La DDFiP tient les comptes des collectivités locales et à ce titre paye les dépenses, recouvre les recettes et gère la trésorerie de toutes les communes et EPCI.

Dans ce cadre réglementaire, elle apporte son conseil comptable, budgétaire et juridique à travers son réseau de conseillers aux décideurs locaux (CDL) ; alors que la gestion des opérations est réalisée par les services de gestion comptable.

Elle réalise, entre autres :

- l'évaluation des opérations immobilières des collectivités locales (acquisitions, cessions et prises à bail) en fonction de seuils définis au niveau national ;
- Pour plus d'informations, se reporter à la charte de l'évaluation du Domaine présente sur le site de l'AMF : amf.asso.fr/documents-la-charte-evaluation-du-domaine/24263
- des analyses financières rétrospectives ou prospectives (sur la base des plans d'investissement des collectivités locales) ;
- des conventions de partenariat pour formaliser les actions à mettre en œuvre pour améliorer les relations au bénéfice des collectivités locales, de la DDFiP et des usagers.



Pour plus d'informations, consulter le site des collectivités locales conseil financier et fiscal : collectivites-locales.gouv.fr/gerer-les-finances-publiques-locales/conseil-financier-et-fiscal-aux-collectivites-locales



AMONT

- Identification de la capacité financière de la commune



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Aide à la définition de l'enveloppe budgétaire

LES +

- Expertise gratuite et complète.
- Travaille avec d'autres acteurs de l'État.
- Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le [guide du maire 2026](#) (p.72 - AMF 56).

Présence de la DDFiP et de son réseau sur

6

communes du Département

Présence de

11

conseillers aux décideurs locaux sur chaque périmètre d'EPCI



DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'ANCT • AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

CONTACTS

ddtm@morbihan.gouv.fr

agence-cohesion-territoires.gouv.fr

INGÉNIERIES

Technique, financière, administrative

MODALITÉS D'INTERVENTION

Gratuité ou participation financière selon la taille et la capacité financière de la commune.

MISSIONS

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

L'ANCT est un opérateur de l'État dont le préfet du Morbihan est le délégué territorial et le directeur de la DDTM le délégué territorial adjoint. Elle conseille et soutient les communes et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement via trois moyens principaux :

- les outils de connaissance et d'observation mis à disposition sur le site observatoire-des-territoires.gouv.fr ;
- les programmes nationaux territorialisés : notamment Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, ou encore Territoire d'Industrie complétés par des dispositifs spécifiques comme Villages d'Avenir, mis en œuvre dans le cadre du plan France ruralités ;
- l'accompagnement « sur mesure » pour les opérations les plus complexes dans les collectivités fragiles, lorsque l'ingénierie locale ne peut être mobilisée ou s'avère insuffisante. La demande est à formuler auprès du Préfet, via la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).



AMONT

- Aide à la définition du projet
- Accès à un réseau de professionnels spécialisés



PRÉ-OPÉRATIONNELLE

- Financement sur mesure et ciblé



OPÉRATIONNELLE

- Conseils ponctuels et financements



RÉCEPTION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- Valorisation du projet et veille au bon fonctionnement

30

communes PVD

3

villes ACV

12

CRTE

En janvier 2026,

25

projets en cours d'accompagnement dans le Morbihan

LES +

- Relais local de programmes nationaux.



CONTACTS

02 23 35 55 55

banquedesterritoires.fr

INGÉNIERIE

Appui juridique et financier

INGÉNIERIE TERRITORIALE

À destination de toutes les collectivités et de programmes spécifiques (Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, ÉdurénoV, Enfance protégée...)

MODALITÉS D'INTERVENTION

Prise en charge de l'intervention à 50 % ou 100 % selon les cas.

BANQUE DES TERRITOIRES

MISSIONS

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL A CHOISI SA BANQUE

La Banque des Territoires octroie des **prêts** (tout type de montant) **sur le long terme** (jusqu'à 80 ans) pour financer des projets dans des domaines variés : éducation, mobilité, santé, rénovation énergétique des bâtiments, déchets, tourisme et patrimoine, assainissement et eau potable, énergie et réseau de chaleur, éclairage public, et foncier.

Elle peut financer le logement social en direct à condition que la collectivité ait obtenu un agrément.

Elle peut aussi octroyer des crédits en ingénierie pour faire appel à des bureaux d'études.

La Bretagne compte deux antennes : l'une à Brest et l'autre à Rennes.

... **AMONT**

- Financement d'études amont, de diagnostics, et d'études de faisabilité

... **PRÉ-OPÉRATIONNELLE**

- Aide à la rédaction du cahier des charges
- Présence aux COPIL

La Banque des Territoires est la vitrine locale de la Caisse des Dépôts. Elle accompagne les collectivités et les acteurs publics dans leurs projets, en combinant ingénierie, conseil et solutions de financement au service des projets structurants.

Rémi Heurlin, Directeur régional de la Banque des Territoires Bretagne

LES +

- Rural Consult : réponse immédiate aux questions juridiques, financières et organisationnelles du projet par téléphone (0970 808 809), et référencement de plus de 1000 questions réponses.
- Collectiv'Finances : une nouvelle boîte à outils d'analyse financière des collectivités locales.
- Possibilité d'emprunts de long terme et de très long terme : durée d'emprunt calée sur la durée d'amortissement du projet.
- Même traitement pour toutes les collectivités (quelle que soit leur taille).
- Propose une offre indexée sur le taux du Livret A.

37

antennes locales, dont deux en Bretagne



En tant que banque de l'intérêt général, nous nous engageons aux côtés des collectivités locales pour concrétiser les projets qui rendent les territoires plus verts et plus solidaires. De la mobilité durable à l'énergie, en passant par la santé ou le tourisme, nous répondons à chacun de vos besoins en ingénierie et financement grâce à des solutions sur-mesure.

Contactez votre direction régionale : bretagne@caissedesdepots.fr - 02 23 35 55 55
L'intérêt général a choisi sa banque

banquedesterritoires.fr
in @ @BanqueDesTerr

à noter

- **Bretagne Next** (ancienne Agence régionale de développement économique) : accompagnement des entreprises et des territoires en matière de développement économique ; fédération des acteurs autour des projets structurants voulus par la Région. bretagne-next.bzh



GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ

Le maire joue un rôle crucial dans la gestion des risques et de la sécurité.

Il est responsable de la prévention et de la gestion des crises sur son territoire, agissant pour assurer la sécurité de ses administrés et organiser les secours en cas d'urgence.

Le maire doit anticiper et agir face aux risques tels que les incendies, inondations, pollutions ou épidémies.

En cas de danger grave et imminent, il prend des mesures d'urgence et en informe le préfet.

Le maire a également l'obligation d'informer régulièrement la population sur les risques majeurs et les mesures de protection via des documents et réunions publiques.

En situation de crise, le maire devient directeur des opérations de secours (DOS) et coordonne les interventions sur sa commune. Il mobilise les ressources nécessaires, alerte la population et veille à la protection des personnes et des biens.



Le maire doit prévoir ces situations et assurer une gestion du risque responsable. Si elle est anticipée avec soin, la crise sera moins complexe à gérer. Pour cela, le maire et son conseil disposent de différents outils de planification et de communication, afin de protéger leur population quoi qu'il arrive.

Le maire dispose de compétences importantes dans le domaine de la sécurité publique et de la prévention des risques. Le Code général des collectivités territoriales précise en effet que les pouvoirs de police administrative générale du Maire ont pour objet « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques ».

La commune doit élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM). Elle a la possibilité de réaliser un Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Le maire est responsable de la Police de la prévention incendie dans les Établissements Recevant du Public (ERP), de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) en lien avec le schéma (inter)communal de la DECI

Le Département est le bras opérationnel des interventions de sécurité civile. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est présidé par le Département du Morbihan

L'État coordonne la sécurité civile, la prévention des risques majeurs et les plans de secours.

POUR UN MAIRE

Connaître l'étendue de ses responsabilités et anticiper (PCS, information des populations) est essentiel.



CONTACTS

02 97 54 56 18

sdis56.fr

INGÉNIERIES

Technique, juridique

MODALITÉS D'INTERVENTION

Gratuité des interventions ;
certaines prestations
sont payantes.

65

centres d'incendie
et de secours

+ de 3 000

femmes et hommes
engagés quotidiennement :
427 sapeurs-pompiers
professionnels,
2 550 sapeurs-pompiers
volontaires, 118 personnels
administratifs, techniques
et spécialisés

186 000

appels d'urgence traités
par an

Près de

45 000

interventions réalisées, soit
en moyenne 120 opérations
par jour

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU MORBIHAN

MISSIONS

SAPEURS-POMPIERS DU MORBIHAN

Établissement public administratif, le Service Départemental d'Incendie et de Secours est le pilier opérationnel de la sécurité civile départementale. Il assure la protection des personnes, des biens et de l'environnement, et s'impose comme un partenaire stratégique des collectivités territoriales pour la gestion et l'anticipation des crises.

S'il détient une compétence exclusive en matière de lutte contre les incendies, ses missions couvrent un champ bien plus large : prévention et évaluation des risques, préparation des mesures de sauvegarde, secours d'urgence aux victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes.

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Il est chargé de contrôler la conformité des points d'eau destinés à l'alimentation des engins de lutte contre l'incendie. Il accompagne les communes dans cette démarche, depuis le diagnostic jusqu'à la définition des besoins en équipements, en lien avec le référentiel départemental (RDDECI).

Les Établissements Recevant du Public (ERP)

Il instruit les demandes de permis de construire et d'autorisation d'ouverture, et participe aux commissions de sécurité. Ce rôle consultatif éclaire les décisions des élus en matière d'urbanisme et de gestion du patrimoine communal.

Les manifestations sur la voie publique et les grands rassemblements

Selon la nature et l'ampleur de l'événement, il est consulté pour évaluer les risques, définir les dispositifs prévisionnels de secours à mettre en place et s'assurer que les conditions de sécurité sont réunies. Cette collaboration en amont est indispensable pour permettre aux élus d'exercer pleinement leurs responsabilités en matière de sécurité des manifestations se déroulant sur leur territoire.

Face à des risques toujours plus complexes, le SDIS agit
à chaque étape : il anticipe, il prévient, il intervient.
Cette capacité à couvrir l'ensemble de la chaîne de secours
en fait un appui essentiel pour les collectivités et leurs élus.

Gwenn Le Nay, Président du Conseil d'Administration du SDIS56



CONTACTS

morbihan@ecti.org
07 83 02 51 69

ecti.org

INGÉNIERIES

Technique, juridique

ECTI

MISSIONS

DES BÉNÉVOLES EXPERTS POUR VOUS ÉPAULER
DANS LA GESTION DE CRISE

Association reconnue d'utilité publique d'experts bénévoles qui accompagne les élus et entreprises à la gestion de crise et aux mises en conformités administratives.

- Accompagnement à l'élaboration du **Plan de Continuité d'Activité (PCA)** et du **Plan (Inter)Communal de Sauvegarde (P(I)CS)** : aide à identifier les risques et fournit des fiches types guidées pour la rédaction.
- Aide à la création d'un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** incluant des informations sur les comportements d'urgence, les numéros utiles et les zones à risque.
- Organisation d'**exercices d'opération** et conduite d'analyse après action.
- Accompagnement à la réalisation du **Document Unique des Risques Professionnels**.
- Sensibilisation à la **cybersécurité** : audit des usages, recommandations, formations, conseils sur l'implémentation d'outils de sécurité.
- Diagnostic des enjeux **RSE** et élaboration d'une stratégie.

POUR ALLER PLUS LOIN...

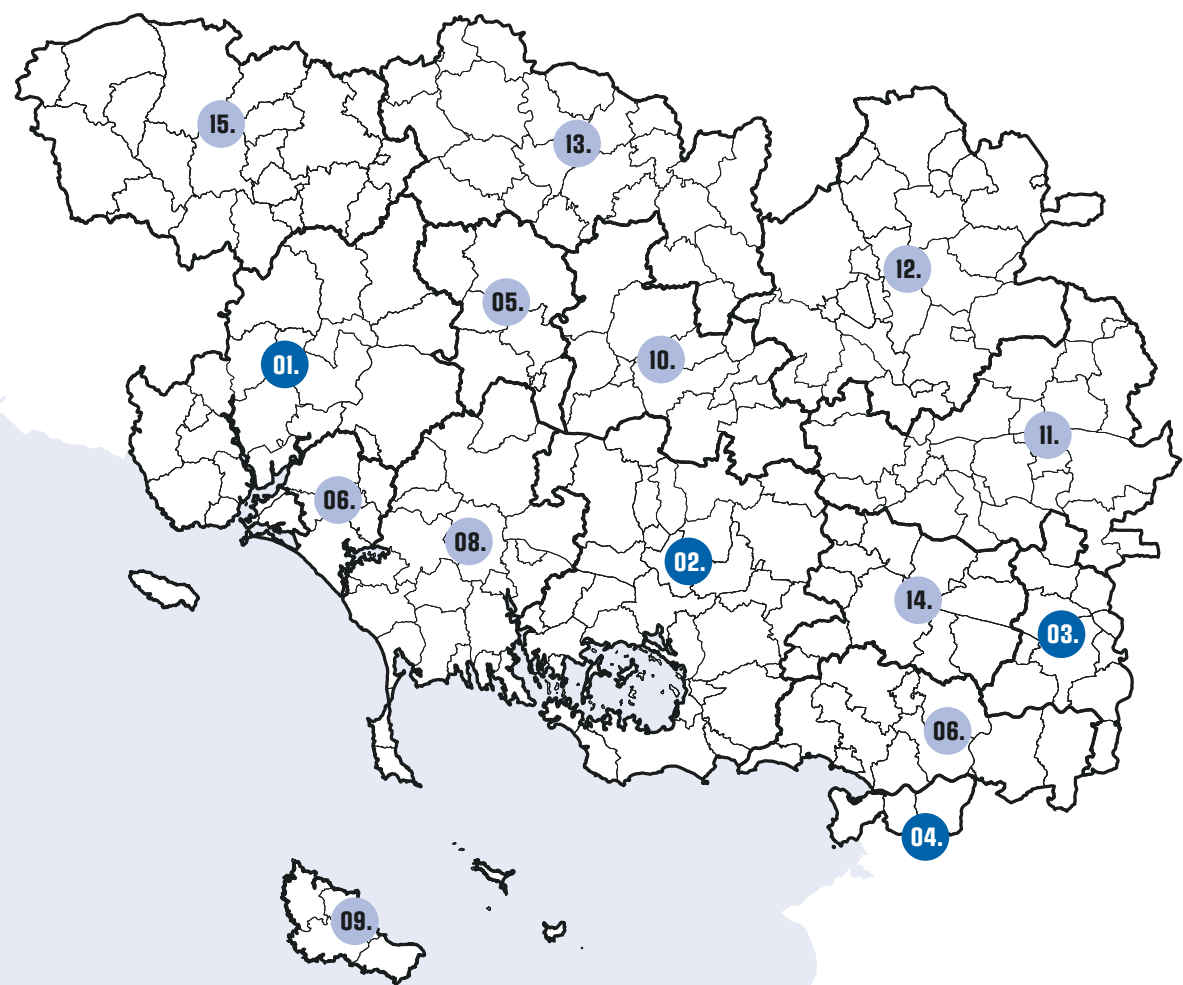
- **Association des collectivités Forestières du Morbihan**
- **Ingénierie des intercommunalités** : accompagnement spécifique selon les territoires [p.84](#)
- **ONF** : intervention pour la prévention, la lutte et la gestion post-incendie dans le cadre du dispositif de défense des forêts contre les incendies (DFCI) [p.54](#)
- **PNR du Golfe du Morbihan** : sensibilisation au recul du trait de côte, aux risques incendie (Obligation Légale de Débroussaillage)
- **CEREMA** [p.59](#)

L'ingénierie des intercommunalités MORBIHANNaises

Les moyens techniques, financiers, juridiques et stratégiques des intercommunalités pour accompagner les communes ne sont pas développés dans ce guide. Il convient de s'adresser à chacune pour en savoir plus.

Le rôle de intercommunalités est de :

- **Faciliter la coopération entre communes** pour des projets qu'une seule commune ne pourrait porter seule.
- **Améliorer l'efficacité des services publics locaux** (mobilité, assainissement, eau, énergie, etc.).
- **Piloter des politiques publiques concertées** (aménagement, logement, tourisme...).
- **Accéder à des financements externes** (subventions départementales, régionales, nationales ou européennes), le tout dans une logique de développement cohérent et partagé du territoire.



4 COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

- 01. **Lorient Agglomération**
25 communes
Fabrice Loher
- 02. **Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA)**
34 communes
David Robo
- 03. **Redon agglomération**
31 communes
Jean-François Mary
- 04. **CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo**
15 communes, dont 3 en Morbihan
Nicolas Criaud

12 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

- 05. **Baud communauté**
6 communes
Pascale Gillet
- 06. **Blavet Bellevue Océan communauté**
5 communes
Sophie Le Chat
- 07. **CC Arc Sud Bretagne**
12 communes
Bruno Le Borgne
- 08. **Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)**
24 communes
Philippe Le Ray
- 09. **CC Belle-Île-en-Mer (CCBI)**
4 communes
Thibault Grollemund
- 10. **Centre Morbihan communauté**
12 communes
Benoît Rolland
- 11. **De l'Oust à Brocéliande communauté**
26 communes
Gaëlle Stricot-Berthevas
- 12. **Ploërmel communauté**
30 communes
Christophe Launay
- 13. **Pontivy communauté**
24 communes
Soizic Perrault
- 14. **Questembert communauté**
13 communes
Patrice Le Penhuizic
- 15. **Roi Morvan communauté**
13 communes
Sébastien Wacrenier

LES CHAMBRES CONSULAIRES

Les chambres consulaires sont des établissements publics de l'État dotés d'un statut juridique spécifique et ayant une mission d'intérêt général au bénéfice des acteurs économiques :

- Représenter les intérêts économiques.
- Accompagner la création d'entreprises.
- Assurer des services publics d'accompagnement.
- Donner des avis et élaborer des diagnostics.

Elles permettent de faire interagir les acteurs privés et les collectivités. Elles interviennent aux phases amont et pré-opérationnelle des projets ainsi qu'à la valorisation pour trouver un exploitant.

INGÉNIERIES Technique, administrative



CCI • CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

- Représente les intérêts des entreprises.
- Propose des formations et de l'accompagnement en création et reprise d'entreprise.
- Propose des diagnostics sur l'appareil commercial, des études d'implantation commerciale, un observatoire économique, étude de faisabilité.
- Accompagne les collectivités sur la redynamisation des centres-bourgs : enquêtes, appel à projets, création/renforcement d'unions de commerçants.

territoires@morbihan.cci.fr • 02 97 02 40 00 www.bretagne.cci.fr



CMA • CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

- Représente les intérêts des artisans.
- Accompagne les porteurs de projets dans la création et la reprise d'entreprises.
- Accompagne les entreprises dans leur développement et leur transmission.
- Instance de consultation à disposition des collectivités pour l'artisanat, le développement économique, la formation professionnelle et l'aménagement du territoire.

contact@cma-bretagne.fr • 02 97 63 95 00 www.cma-bretagne.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE

- Représente les intérêts des agriculteurs, futurs actifs, et salariés du monde agricole.
- Accompagne les communes et intercommunalités via 6 antennes locales et un site internet.
- Représentation auprès des collectivités et de l'État.
- Données, chiffres clés et références.
- Diagnostics agricoles (pour PLU(i), SCoT) ; études d'impact de consommation des terres agricoles ; opérations bassins-versants ; projets alimentaires et climat-énergie (PAT et PCAET).
- Conventions avec les EPCI pour des projets partagés.

accueil@morbihan.chambagri.fr • 02 97 46 22 00 www.agriculture-collectivites.bzh

Visibles dans le Morbihan,
quelques exemples
de réalisations inspirantes.



DOMAINE



Aménagement
du territoire, foncier,
urbanisme

NATURE DU PROJET

Réhabilitation

COMMUNE

Lauzach

CONTACT

CAUE du Morbihan
www.caue56.fr
02 97 62 40 94

Transformation de l'ancienne mairie en médiathèque ET TIERS-LIEU

- **MOA** : Commune de Lauzach
- **MOE** : Riguiedel Architecture
- **DURÉE DES ÉTUDES** : 2015 – 2016
- **DURÉE DU CHANTIER** : 2018 – 2019
- **PROGRAMME** : 300 m² sur 3 étages (rez-de-chaussée + 1 étage + combles)
- **MONTANT DE L'INVESTISSEMENT GLOBAL** :
721 751 € HT dont 58 980 € de mobilier et de matériel informatique

LE FINANCEMENT

À hauteur de 55 %
par des subventions

- État (DETR + DSIL + DRAC) : 140 000 €
+ 100 000 €
+ 29 490 €
- Département du Morbihan :
127 860 €

LE PROJET

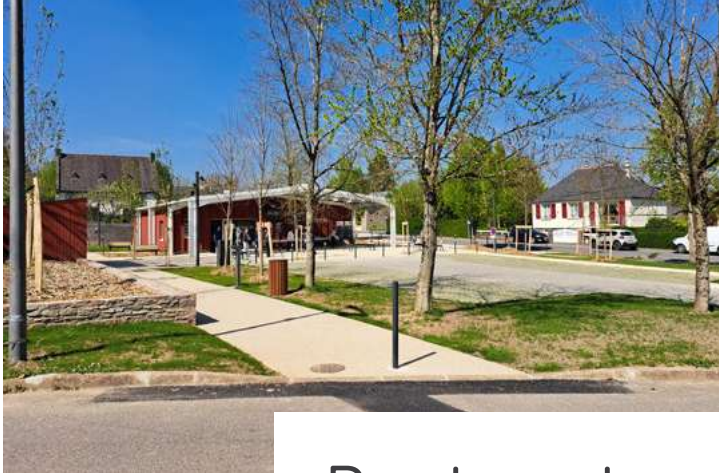
La commune a réhabilité et réaménagé un bâtiment qui abritait l'école puis la mairie jusqu'en 2014. Datant de 1888, le bâtiment est situé dans le centre bourg sur une grande parcelle de 1222 m², il était vétuste et quasiment laissé à l'abandon. De lourds travaux ont été réalisés, tout en gardant l'enveloppe initiale : désamiantage, création de planchers, d'un ascenseur et rénovation énergétique.

L'esprit du bâtiment est conservé et l'accent est mis sur l'aménagement intérieur pour accueillir une médiathèque et un tiers-lieu : plateaux libres et modulables comportant peu de cloisons, et jeu sur les hauteurs de plafonds et sur le mobilier pour créer des ambiances différentes. Les espaces sont agencés pour faciliter l'autonomie des espaces et s'adapter aux divers publics et à leurs horaires.

LES +

- Intervention du CAUE du Morbihan en étude amont, notamment pour estimer les besoins en surface pour réaliser une médiathèque et pour choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre.
- Des bénévoles de Questembert Communauté ont participé à la définition du projet.





CONTACT

CAUE du Morbihan
www.caue56.fr
02 97 62 40 94

DOMAINE



Aménagement
du territoire, foncier,
urbanisme

NATURE DU PROJET

Restructuration
et aménagement
d'espace public urbain

COMMUNE

Beignon

Restructuration d'une halle commerciale et aménagement paysager POUR DÉVELOPPER UNE NOUVELLE CENTRALITÉ

- **MOA** : Commune de Beignon
- **MOE** : Atelier Neizh (architectes), Atelier Nāga (paysagiste concepteur), HQE3, Become 56, E3CM
- **DURÉE DES ÉTUDES** : 2022 – 2023
- **DURÉE DU CHANTIER** : 2024 – 2025
- **PROGRAMME** : halle commerciale avec 3 locaux, espace public
- **MONTANT DE L'INVESTISSEMENT GLOBAL** : 1,09 M€ HT

LE FINANCEMENT

À hauteur de 55 %
(590 863 €) par des
subventions

- État (DSIL + ANCT) : 280 000 € + 50 000 €
- Département du Morbihan (PST) : 260 863 €

LE PROJET

Les Halles de Brocéliande datent des années 80 et se situent en lisière du centre-bourg. Le bâtiment était vétuste, très mal isolé, et ne permettait plus d'accueillir le public dans de bonnes conditions.

Les élus avaient une volonté forte de faire un projet vertueux sur le plan sociétal et environnemental pour

faire un nouveau lieu de vie pour tous. Les Halles ont donc été traitées dans leur globalité, en aménageant le parvis devant (ancien parking) pour accueillir des animations, ainsi qu'en pensant le cheminement doux jusqu'au centre-bourg. L'aménagement s'accompagne de la création d'un abri pour le « vélo-bus », et de toilettes publiques.

Sur le plan environnemental, les surfaces extérieures sont davantage perméables, de nouveaux arbres ont été plantés, et des matériaux biosourcés ont été employés (charpente bois, ouate de cellulose et fibre de chanvre/lin/coton pour l'isolation). De plus, les structures métalliques initiales sont conservées et servent de squelette pour les nouvelles Halles.

LES +

- Accompagnement du CAUE en amont et aux étapes clés : état des lieux, réflexion globale et définition des enjeux, pré-programmation, scénarii d'aménagement, coût prévisionnel et références.
- Engagement fort des élus tout au long des phases de projet.



Le centre-bourg après.

DOMAINE



Aménagement
du territoire, foncier,
urbanisme

NATURE DU PROJET

Aménagement
de l'espace public
en centre-bourg

COMMUNE

Erdeven

Repenser un centre-bourg CONÇU IL Y A 50 ans

- **MOA** : Commune d'Erdeven
- **MOE** : Ar'TOPIA (Architecte – paysagiste – urbaniste) / LE GAVRE (BET VRD)
- **DURÉE DES ÉTUDES** : 2019 – 2022
- **DURÉE DU CHANTIER** : 2022 – 2023 (9 mois)
- **PROGRAMME** : 12 000 m² aménagés – 4 places et 4 rues
- **MONTANT DE L'INVESTISSEMENT GLOBAL** : 2,02 M€ HT

LE FINANCEMENT

À hauteur de 25 %
par des subventions

- État : 100 000 €
- Département du Morbihan : 400 000 €

LE PROJET

Le centre-bourg de la commune manquait d'identité et était en perte de dynamique commerciale. De plus, le plan de circulation était confus et n'intégrait pas les piétons et cyclistes. L'objectif était alors de faire un projet de réaménagement sur un large périmètre pour gagner en cohérence et redonner une place aux mobilités actives, à la végétation et aux espaces de rencontre.

Tout en conservant les places de stationnement, les espaces urbains ont été réaménagés pour en faire des lieux de vie et redonner un aspect chaleureux au centre-bourg : équipements publics, traitement paysager, revêtement, ajustement de l'espace alloué aux voitures pour favoriser les piétons et cyclistes. Comme l'échelle du projet concerne tout le centre-bourg, ce dernier est devenu plus accueillant et a gagné en unité.

LES +

- Intervention du CAUE en phase amont : travail d'analyse sur le terrain, premières proposition et références.
- Participation technique et financière de Morbihan Énergies pour effacer les réseaux aériens, améliorer l'éclairage public, et mettre deux stations de recharges de véhicules électriques.

Le centre-bourg avant.





CONTACT

CAUE du Morbihan
www.caue56.fr
02 97 62 40 94

DOMAINE



Aménagement
du territoire, foncier,
urbanisme

NATURE DU PROJET

Réhabilitation
et construction

COMMUNE

Séglien

Rénovation et extension DE LA MAIRIE

- **MOA** : Commune de Séglien
- **MOE** : Lorand Guillou architectes (LGa), Atelier Lieu-Dit Architecte paysagiste, 107éco, Gueguen-Perennou, ABI, CT Atlantique
- **DURÉE DES ÉTUDES** : 2018 – 2021
- **DURÉE DU CHANTIER** : 2022 – 2023
- **PROGRAMME** : 330 m²
- **MONTANT DE L'INVESTISSEMENT GLOBAL** : 1,1 M€

LE FINANCEMENT

À hauteur de 75 % par des subventions

- État (DETR) : 339 500 €
 - Région Bretagne (Bien vivre partout en Bretagne) : 65 738 €
 - Département du Morbihan : 388 681 €
- Pontivy Communauté : 44 500 €
 - Communes du Patrimoine Rural de Bretagne : 13 238 €

LE PROJET

La mairie souffrait d'un manque de locaux, d'un bâtiment vieillissant et d'une image institutionnelle peu lisible. En 2017, la commune a acquis l'ancienne boulangerie attenante, vacante et dégradée depuis plusieurs années.

Après diagnostic, le choix a été fait de démolir ce bâtiment afin de créer une extension accueillant l'espace d'accueil et une salle polyvalente intergénérationnelle. L'ancienne mai-

rie a été réhabilitée : seuls les murs périphériques, les dalles et la toiture ont été conservés pour accueillir les bureaux administratifs.

Le projet s'est accompagné d'un réaménagement des espaces publics afin d'ouvrir la mairie sur un parvis plus accueillant. Les pierres issues de la démolition ont été réemployées dans le muret du parvis et certaines cloisons intérieures.



LES +

- Le CAUE est intervenu en amont afin de faire un pré-diagnostic de l'ensemble bâti et une pré-programmation de la nouvelle mairie. Il a également aidé au choix de la maîtrise d'œuvre.
- Une quinzaine d'habitants de la commune sont venus aider sur certains travaux de démolition afin de réduire les coûts.



La cour de l'école avant.

CONTACT

CAUE du Morbihan
www.caue56.fr
02 97 62 40 94

DOMAINE



Aménagement
du territoire, foncier,
urbanisme

NATURE DU PROJET

Renaturer

COMMUNE

Crac'h

Désimperméabilisation et végétalisation de la COUR DE RÉCRÉATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DES DEUX RIVIÈRES

- **MOA** : Commune de Crac'h
- **MOE** : Collectif de paysagistes concepteurs : Atelier Bivouac
- **DURÉE DES ÉTUDES** : janvier 2023 – juin 2024
- **DURÉE DU CHANTIER** : septembre 2024 – février 2025
- **PROGRAMME** : environ 550 m²
- **MONTANT DE L'INVESTISSEMENT GLOBAL** : 34 500 € TTC (24 000 € pour les études et les travaux; 10 500 € pour les fournitures)

LE FINANCEMENT

À hauteur de 30 % par des subventions

- État (Fonds Vert) : 10 000 €

LE PROJET

La cour d'école a été désimperméabilisée et végétalisée pour en faire un espace de rencontre, propice au sport, aux acrobaties et au repos. Une démarche d'écoconception a été adoptée : réemploi de matériaux existants, simplicité des aménagements et fabrication locale et participative.

La particularité du projet est que les élèves, le corps enseignant et l'équipe technique de la ville ont été mobilisés pendant les phases de conception et de réalisation. Les travaux ont été réalisés en régie donc les services techniques ont joué un rôle essentiel (désimperméabilisation, apport de terre et de paillage, fixation du mobilier...).

LES +

- Intervention du CAUE du Morbihan pour la phase amont : diagnostic, synthèse des besoins, définition des enjeux, objectifs programmatiques, proposition d'aménagement spatialisée et de références.
- La réflexion de la renaturation des cours d'école s'inscrit dans la démarche E3D (École en Démarche de Développement Durable).

La cour après travaux.





CONTACT

Département
du Morbihan
Direction de
l'autonomie :
02 97 54 78 11

Création d'habitat inclusif pour personnes en situation de handicap en centre-ville dans des locaux vacants

DOMAINE



Habitat, logement,
services

NATURE DU PROJET

Réhabilitation

COMMUNE

Pontivy

- **MOA** : SCI Premières pierres
- **MOE** : SPE, LBS Habitat, Roland menuiserie...
- **DURÉE DES ÉTUDES** : juin 2020 – novembre 2021
- **DURÉE DU CHANTIER** : décembre 2021 – mai 2023
- **PROGRAMME** : 5 appartements + 2 studios – 320 m² sur trois étages
- **MONTANT DE L'INVESTISSEMENT GLOBAL** :
acquisition : 500 000 € – travaux : 347 000 €

LE FINANCEMENT

INVESTISSEMENT

- Pontivy Communauté : 62 000 €
- Anah : 41 400 €
- Conseil Départemental du Morbihan : Participation en fonction du montage du projet

FONCTIONNEMENT

- Selon les projets, une aide à la vie partagée peut être financée par le département en complément des prestations individuelles de chaque résident.

LE PROJET

Un bâtiment, situé en centre-bourg et construit dans les années 50, était vacant depuis 12 ans après avoir accueilli un cabinet de médecin. D'importants travaux de rénovation intérieure ont été réalisés (isolation complète, abattage de cloisons et murs porteurs, création des appartements) afin d'accueillir 7 logements et des espaces collectifs.

Les logements sont mis en location à des loyers abordables et reçoivent des personnes en situation de handicap présentant une grande dépendance. Les habitants ont très souvent une orientation en Établissement Médico-Social et l'association Azelyte, par l'intermédiaire de son service

d'aide à domicile, accompagne les résidents dans l'ensemble des actes de la vie quotidienne ainsi que pour toutes les activités de loisir et d'inclusion. La volonté d'intégrer ce type de logement dans le centre-bourg était forte et permet de donner tout son sens à la notion de société inclusive.



LES +

- Les parents des futurs résidents ont été mobilisés pour la fin des travaux et sont pleinement inclus dans le projet.
- La salle commune sert de lieu de rencontre à la fois pour les habitants, mais aussi pour les personnels aidants et soignants.
- Le Département finance 70 habitats inclusifs sur tout le territoire.



CONTACT

CAUE du Morbihan
www.caue56.fr
02 97 62 40 94

DOMAINE



Aménagement
du territoire, foncier,
urbanisme

NATURE DU PROJET

Réhabilitation

COMMUNE

Guiscriff

Accueillir et loger des Jeunes Travailleurs en milieu rural

- **MOA** : Commune de Guiscriff
- **MOE** : Richard Guillemot Architecture
- **LIVRAISON** : janvier 2024
- **PROGRAMME** : 356 m² sur 3 niveaux – 8 logements (du studio au T2) + 1 laverie publique + 1 local commercial
- **MONTANT DE L'INVESTISSEMENT GLOBAL** : environ 1,2 M€ (dont environ 50 000 € acquisition et environ 875 000 € travaux)

LE FINANCEMENT

À hauteur de 80 % par des subventions

- État (DSIL + FNADT) : 205 000 € + 150 000 €
- Département du Morbihan (PST = pacte de solidarité territoriale) : 300 000 €
- Roi Morvan Communauté : 270 000 €
- Région Bretagne : 121 247 €

LE PROJET

Dans la poursuite de la démarche de revitalisation de son centre-bourg, la commune a créé un foyer jeunes travailleurs (16 à 30 ans) dans une ancienne maison de centre-bourg. Le bâtiment, acquis par la mairie en 2017, date du début du 20^e siècle. La réhabilitation du bâtiment a nécessité un curage total, un désamiantage, de nouveaux planchers et une rénovation thermique et énergétique. Elle a été réalisée majoritairement avec des matériaux biosourcés et dans le respect du bâti ancien : les planchers

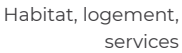
hourdis bois ont été choisis pour leur légèreté et les matériaux biosourcés pour leurs propriétés respirantes adaptées au bâti ancien.

Situés en secteur ABF, des panneaux photovoltaïques ont pu être installés en toiture. Cela a été possible grâce aux échanges en amont du projet avec l'ABF et à leur bonne intégration dans la toiture (toiture en ardoises, pas de contour blanc et aspect mat des panneaux).

Le foyer est constitué d'espaces privés et collectifs. Il est géré par l'association AILES (Association pour l'Inclusion par le Logement, l'Emploi et les Solidarités). Il est obligatoire d'avoir un gestionnaire pour ce type de résidence, qui est juridiquement reconnue comme ESSMS (Établissement ou Service Social ou Médico-Social).

LES +

- Le CAUE du Morbihan est intervenu en phase amont pour estimer la faisabilité du projet.
- Projet d'aménagement à l'échelle de l'îlot et s'inscrivant dans la politique globale de revitalisation du centre-bourg.



Construction neuve
logements sociaux

Arradon

LE PROJET

- État : 506 650 €
- Département du Morbihan : 132 000 €
- Golfe du Morbihan Vannes Agglomération : 91 750 €
- Action Logement : 25 500 €
- Fonds propres Morbihan Habitat : 145 100 €
- Emprunts : 332 043 €

Dans un contexte de tension sur le logement, Morbihan Habitat développe une nouvelle offre locative à Arradon afin de répondre aux besoins de la commune. Cette opération participe à faciliter l'accès au logement, notamment pour les actifs, à proximité des bassins d'emploi.

Implantée à proximité des services et du centre-bourg, la résidence Le Guippe propose des logements adaptés aux usages actuels, avec une attention portée à la qualité d'habiter, au confort des locataires et à l'insertion du projet dans son environnement.

Le projet intègre des objectifs environnementaux, visant à maîtriser les consommations énergétiques et à réduire les émissions de CO₂, tout en proposant des logements performants et durables.

Cette opération contribue ainsi à proposer une offre de logements accessibles, en cohérence avec les dynamiques locales.



 LES +

- Une opération contribuant à maintenir les actifs sur le territoire et à accompagner le développement local.
- Une offre de logements adaptée aux besoins identifiés sur la commune.
- Une insertion du projet en cohérence avec le tissu urbain existant
- Une démarche visant à maîtriser les charges pour les futurs locataires.

Soutenir
l'équilibre du territoire
**PAR UNE OFFRE DE LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX adaptée**

- **MOA** : Morbihan Habitat
- **MOE** : Arlab
- **LIVRAISON** : 1^{er} trimestre 2025
- **PROGRAMME** : 26 logements locatifs sociaux en R+1
9 T2 (47 m²) · 10 T3 (68 m²) · 7 T4 (80 m²)
- **PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE** : label E+C- (objectif E2C1)
- **MONTANT DE L'INVESTISSEMENT GLOBAL** : 5 071 332 € TTC

MERCI !

aux acteurs-contributeurs

Nous adressons nos sincères
remerciements aux acteurs de l'ingénierie publique
du Morbihan, à l'ensemble des structures,
aux agents de services, ainsi qu'aux directrices
et directeurs qui ont contribué
à l'élaboration de cet ouvrage.
Leur engagement, leur expertise et la qualité
de leurs contributions ont été déterminants
pour concevoir cet ouvrage.

Directeurs-trices de publication : Kristell Jamme, CAUE du Morbihan ; Hicham Abbad, AMF 56 ;
Antoine Lafargue, Conseil Départemental du Morbihan

Conception et réalisation : Agence DILA - D'une idée l'autre

Impression : Service reprographie du Conseil Départemental du Morbihan

Crédits photos : ADIL 56, Agence Départementale du Tourisme (ADT), ArTOPIA, Auteurs de vues,
Département du Morbihan, Elouen Bedouet - SDIS56, Freepik - Magnific.com, Mindandi - Magnific.com,
rawpixel.com - Magnific.com, Loïc Kersuzan - Morbihan Énergies, Morbihan Tourisme, Nicolas Georgelin - SDIS56,
Philippe Della Valle, Sabine Ranniou - Studio Fun Images, Yohan Lorand Architecte



ABB

Agence Bretonne
de la Biodiversité
(biodiversite.bzh)

Action logement

(actionlogement.fr)

ADEME

Agence De l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie
(ademe.fr/collectivite)

ADIL 56

Agence Départementale
de l'Information sur le Logement
du Morbihan
(adil56.org)

ADT Morbihan Tourisme

Agence de Développement
du Tourisme
(morbihan-pro.com)

Agence de l'eau Loire Bretagne

(agence.eau-loire-bretagne.fr)

AMF 56

Association des Maires
de France en Morbihan
(espace.amf-morbihan.fr)

Anah

Agence Nationale de l'Habitat
(anah.gouv.fr)

ANCT

Agence Nationale
de la Cohésion des Territoires
(agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

**Association des Architectes
du Patrimoine**

(architectes-du-patrimoine.org)

Atout Ports

(atout-ports.com)

Banque des Territoires

(banquedesterritoires.fr)

Bretagne Next

(bretagne-next.bzh)

CAF 56

Caisse d'allocations familiales
du Morbihan
(caf.fr)

CAUE

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement
(caue56.fr)

CCI du Morbihan

Chambre du Commerce
et de l'Industrie du Morbihan
(bretagne.cci.fr)

CEREMA

Centre d'Études et d'expertise
sur les Risques, l'Environnement,
la Mobilité et l'Aménagement
(cerema.fr)

**Chambre d'agriculture
du Morbihan**

(bretagne.chambres-agriculture.fr)

CMA du Morbihan

Chambre de métiers
et de l'artisanat du Morbihan
(cma-bretagne.fr)

**Communes du patrimoine
rural de Bretagne**

(patrimoines-de-bretagne.fr)

Conservatoire du littoral

(conservatoire-du-littoral.fr)

CPM

Compagnie des Ports
du Morbihan
(compagniedesportsdumorbihan.com)

CRT Bretagne

Comité Régional du Tourisme
de Bretagne
(tourismebretagne.com)

DDET

Direction Départementale de
l'Emploi, du Travail et des Solidarités
(morbihan.gouv.fr)

DDFiP

Direction Départementale
des Finances Publiques
(morbihan.gouv.fr)

DDTM

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
(morbihan.gouv.fr)

Département du Morbihan

(morbihan.fr)

DRAC

Direction Régionale des Affaires
Culturelles
(culture.gouv.fr)

DREAL

Direction Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement
(bretagne.developpement-durable.gouv.fr)

Eau du Morbihan

(eaudumorbihan.fr)

ECTI

Entreprises-Collectivités
Territoriales-Insertion
(ecti.org)

EPF Bretagne

Établissement Public Foncier
de Bretagne
(epfbretagne.fr)

Fondation du patrimoine

(fondation-patrimoine.org)

**Grand Site de France Dunes
Sauvages de Gâvres à Quiberon**

(gavres-quiberon.fr)

Inovalys

Géomètres experts
(inovalys.fr)

Les plus beaux villages de France

(les-plus-beaux-villages-de-france.org)

Mégalis Bretagne

(services.megalis.bretagne.bzh)

Morbihan Énergies

(morbihan-energies.fr)

Morbihan Habitat

(morbihan-habitat.fr)

**Office public
de la langue bretonne**

(brezhoneg.bzh)

ONF

Office National des Forêts
(onf.fr)

Ordre des Architectes

(architectes.org)

Petites Cités de Caractère

(patrimoines-de-bretagne.fr)

PNR Golfe du Morbihan

Parc Naturel Régional Golfe
du Morbihan
(parc-golfe-morbihan.bzh)

Préfecture du Morbihan

(morbihan.gouv.fr)

Région Bretagne

(bretagne.bzh)

Réseau vélo et marche

(reseau-velo-marche.org)

SAFER

Société d'Aménagement Foncier
et d'Établissement Rural
(safer-bretagne.fr)

SDIS

Service Départemental d'Incendie
et de Secours
(sdis56.fr)

SemBreizh

(sembreizh.fr)

Site UNESCO

Paysage de Mégalithes
(megalithes-morbihan.fr)

SOLiHA

Solidaire pour l'Habitat
(soliha-bretagne.fr)

SPL Équipements du Morbihan

Territoires engagés pour la nature

(biodiversite.bzh)

UDAP 56

Unité Départementale
de l'Architecture et du Patrimoine
du Morbihan
(morbihan.gouv.fr)

Villes et Pays d'Art et d'Histoire

(culture.gouv.fr)

Villes et villages fleuris

(villes-et-villages-fleuris.com)

Villes internet

(villes-internet.net)

